



Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Socio
Département de SOCIOLOGIE



Mémoire de Maîtrise

**ENVIRONNEMENT ET
DYNAMIQUE DE POPULATION
CAS DE LA COMMUNE RURALE
D'AMBODIRIANA, DISTRICT
TAMATAVE II, REGION
ATSINANANA**

Présenté par : ANDRIATIANA Hery

Membres du jury :

Président : Pr SOLOFOMIARANA Rapanoël Bruno Allain

Juge : Pr ROBINSON Sahondra

Encadreur : Dr RANAIVOARISON Guillaume

Date de Soutenance : 30 Mars 2012

**ENVIRONNEMENT ET DYNAMIQUE DE
POPULATION CAS DE LA COMMUNE RURALE
D'AMBODIRIANA, DISTRICT DE TAMATAVE II,
REGION ATSIANANA**

REMERCIEMENTS

Nous tenons d'abord à remercier Dieu miséricordieux qui nous a donné la force, le courage, la volonté, la santé et son amour notamment au cours de la réalisation du présent document.

Ainsi, nous sommes très reconnaissants envers plusieurs personnes pour leurs aides et leurs précieux conseils qui nous ont aidé à acquérir des connaissances inestimables. Nous adressons nos sentiments les meilleurs et nos vifs remerciements à :

- Monsieur le Doyen de la Faculté D.E.G.S pour la responsabilité du fonctionnement de nos études ;
- Monsieur le Chef de département pour l'aimable attention qu'il nous a prodigués tout au long de l'année universitaire ;
- Monsieur l'Encadreur dont les conseils judicieux, les riches expériences et le soutien pédagogique et technique nous ont été indispensables ;
- Aux membres du jury, qui ont bien voulu accepter d'évaluer notre travail ;
- Nos collègues et amis (es) avec lesquels nous avons chaleureusement partagé et échangé des idées fructueuses ;
- Ma famille pour leur soutien financier et matériel ;
- Razafitsiferana Ny Aina Tatiana pour son aide et son soutien tout au long de ce travail.

Notre profonde gratitude s'adresse également à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation du présent document.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

- 1. GENERALITES**
- 2. MOTIFS DU CHOIX DU TERRAIN**
- 3. PROBLEMATIQUE**
- 4. OBJECTIFS**
- 5. HYPOTHESES**
- 6. METHODOLOGIE**
 - 6.1 . DOCUMENTATION
 - 6.2 . METHODE D'APPROCHE
 - 6.3 . TECHNIQUES D'ENQUETE
- 8. PROBLEMES RENCONTRES ET LIMITES**
- 9. PLAN GLOBAL DU DOCUMENT**

PARTIE I : INTEGRATION DE LA RURALITE A LA DYNAMIQUE URBAINE

CHAPITRE I : MONDIALISATION ET STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE

- I.1 : STRATEGIE MONDIALE DE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
- I.2 : STATUT EXCLUSIF DU PARC D'AMBODIRIANA
- I.3 : ROLE STRATEGIQUE DE L'AIRE PROTEGE

CHAPITRE II : PERENNISATION DU STATUT DE PERIPHERIE DOMINE

- II.1 : SITUATION D'AMBODIRIANA PAR RAPPORT A TAMATAVE VILLE
- II.2 : ELEMENT DE TOPONYMIE
- II.3 : STATUT DE POPULATION
- II.4 : AMBODIRIANA, FOURNISSEUR DE PRODUITS BRUTES A BON MARCHE POUR TAMATAVE

PARTIE II : POSITIONNEMENT DE LA POPULATION ET VALORISATION DES RESSOURCES

CHAPITRE III : MODE D'EXPLOITATION ET DE RENTABILISATION DES RESSOURCES

- III.1 : OFFRES ENVIRONNEMENTALES ET TRAVAIL HUMAIN
- III.2 : FORME DE DIVISION DE TRAVAIL ET CIRCUIT DE REDISTRIBUTION
- III.3 : RAPPORT DE GENRE ET OUVERTURE DES MENAGES A LA MONDIALISATION

CHAPITRE IV : VECUES ANTHROPOLOGIQUE DES SOCIETE LOCALES

- IV.1 : MOUVEMENT DE L'ORGANISATION SOCIAL VILLAGEOISE
- IV.2 : ACTUALITE DES PRATIQUES IDENTITAIRES
- IV.3 : SANTE COMMUNAUTAIRE ET SCOLARISATION

IV.4 : GLISSEMENT VERS LE MARIARCALISME ET THESOURISATION

CHAPITRE V : SURDOMINATION URBAINE ET LOGIQUE DE REPRODUCTION SOCIAL

VI.1 : ABSENCE DE STRATEGIE LOCAL DE DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTALE

VI.2 : LOGIQUE DE PERIPHERIE COMME LOGIQUE DE SURVIE

VI.3 : DUALISME, MODERNISME MARCHAND / TRADITION IDENTITAIRE

PARTIE III : PROSPECTIVE ET DYNAMIQUE INTEGRATIVE ET POSITIVE A LA MONDIALISATION

CHAPITRE VI : NECESSITE D'ACCES DES SCIENCES SOCIALES AU STATUT DE LEADERSHIP

VI.1 : ALLIANCE « TANGALAMENA » ET RECHERCHE DEVELOPPEMENT / ACTION

VI.2 : DECENTRALISATION, DEMOCRATIE LOCALE ET PLANIFICATION

VI.3 : ALLIANCE DE CLASSES ET TRAJECTOIRE PARTENARIALE

CHAPITRE VII : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE ET DISTRIBUTION DES TACHES

VII.1 : CADRE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT POUR LA COMMUNE RURALE D'AMBODIRIANA

VII.2 : SUBORDINATION DES INSTANCES PUBLIQUE A LA PLANIFICATION

VII.3 : LES BAILLEURS DE FOND ET LES ONG DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

VII.4 : ENCADREMENT DE PROXIMITE DES RAPPORTS DE GENRE ET DE MENAGE

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES FIGURES

ANNEXES

CURRICULUM VITAE-RESUME

INTRODUCTION GENERALE

1- Généralités

A l'heure actuelle où le mode de vie des pays industrialisés se déverse au sein des pays en voie de développement, certains groupes continuent d'évoluer avec un système qui leur est propre et qui est influencé par leur environnement.

Etant donné que Madagascar est un pays où l'évolution des différentes communautés ne s'est pas déroulée de la même manière, il est apparu plusieurs divergences entre les groupes engendrant des inégalités selon la situation géographique.

Ces divergences peuvent se manifester au niveau des localités rurales qui sont proches des villes. A Madagascar, nous pouvons dire que les zones rurales sont encore très nombreuses et qu'il existe une grande disparité entre le mode de vie de la population au niveau des zones urbaines et de ces zones rurales. Il est donc important de faire une étude sur ces zones rurales afin d'identifier les problèmes que rencontrent ces milieux et apporter ensuite des solutions dans le but d'améliorer la vie de la population dans le respect de leur environnement. Le développement de Madagascar ne peut se faire que lorsque chaque localité ne connaisse un réel développement, de ce fait tout projet de développement doivent donc prendre en compte et intégrer dans son processus toute collectivité présente dans l'île qu'elle soit d'origine rurale ou urbaine.

C'est pourquoi dans un souci de compréhension des communautés rurales, nous avons décidé d'effectuer une étude visant à connaître les structures, les modes de fonctionnement et les relations des groupes humains avec leur environnement, tout cela dans le souci de démontrer si l'environnement n'est pas un élément clé dans les choix stratégiques effectués par les groupes tant pour leur développement que pour leur prospérité.

2- Motifs de choix du thème et du terrain

Ayant grandi dans la capitale de Madagascar et ayant pris conscience que la notion de décentralisation n'a pas eu sa raison d'être au sein de notre pays, nous avons décidé d'orienter nos recherches dans ce sens en regardant de plus près le mode de vie des communautés rurales.

Ainsi, nous avons opté pour la région d'Antsinanana pour effectuer notre travail de terrain plus précisément dans la commune rurale d'Ambodiriana dans le district de Tamatave II.

3- Problématique

Pour mener notre étude à terme, nous sommes partis de la présente problématique : « quelles sont les dimensions d'une synergie entre stratégie environnementale et logique de population ? »

4- Objectifs

4.1 Objectif global

Identifier une stratégie d'intégration environnementale à la logique de population

4.2 Objectifs spécifiques

- Déterminer le mode de fonctionnement d'une communauté à partir de sa population et de son environnement.
- Identifier une stratégie de développement de la population en rapport avec son environnement.

5- Hypothèses

- Les ressources environnementales déterminent la logique d'une population
- Les structures et les fonctions au sein d'un groupe sont influencées par l'environnement géographique et par l'environnement culturel à la fois.

6- Méthodologie

6.1 Documentation

Nous nous sommes limités à 19 ouvrages spécifiques et 5 documents officiels, en nous orientant sur les acquis en salle pour ce qui est de la culture scientifique dans l'ensemble de nos travaux.

6.2 Méthodes d'approche

Nous avons décidé d'appréhender notre étude par le biais de deux théories dont l'une initiée par Talcot PARSONS et l'holisme dont les deux principaux fondateurs : Karl MARX et Emile DURKHEIM

- Le structuro-fonctionnalisme de Talcot PARSONS nous a amené à tenir compte des éléments dits indispensables pour le bon fonctionnement de la société, ces éléments sont les suivants :

- La poursuite de buts,
- Le maintien d'une stabilité normative,
- Un système d'intégration du système et des éléments le composant,
- Des mécanismes d'adaptation de la structure au contexte environnemental.

- L'holisme de Karl MARX et d'Emile DURKHEIM nous a permis de voir les structures économiques et sociales générées par l'environnement dans le fonctionnement des sociétés.

6.3 Techniques d'enquête

6.3.1 Techniques vivantes

Dans le but d'obtenir le maximum de précision sur les informations collectées, plusieurs méthodes complémentaires ont été utilisées.

Une revue sur l'état de la population de la région d'Atsinanana a été effectuée de façon à avoir le maximum d'informations dans l'enrichissement des analyses de nos données primaires

- Nous avons mené des entretiens semi-directifs auprès des ménages et des personnes clés au sein de la commune rurale d'Ambodiriana. cela dans le but de laisser une certaine marge de liberté à nos enquêtés afin de pouvoir obtenir des points de vues plus riche et plus personnel.

- Ensuite, nous avons effectué des observations directes afin de pouvoir voir, sentir et écouter les relations entre les individus mais aussi et surtout entre la population et son environnement. Cela nous a permis d'avoir une connaissance directe des faits sociaux existant au sein de cette localité, ce qui nous a permis à examiner les activités sociales dans leur contexte réel.

- Les analyses ont tenu compte de la triangulation des données collectées à différents niveaux.

6.3.2 Technique d'échantillonnage

Nous avons utilisé la méthode aléatoire et la méthode des quotas. Nous avons décidé d'utiliser ces deux méthodes de façons à obtenir un échantillon qui réunit les conditions d'une représentativité acceptable. Nous n'avons pas visé une représentation

statistique mais le but escompté étant d'avoir un échantillon varié du point de vue des situations vécues et du quotidien de la population de la commune rurale d'Ambodiriana.

Nos enquêtés se répartissent comme suit :

- Informateurs clés : - Maire du chef lieu de la commune d'Ambodiriana ou son délégué
 - Chefs de fokontany
 - Chefs de village
 - Les Tangalamena
- 60 ménages sélectionnés au hasard
- 10 commerçants pour voir le mode de transaction à travers le temps et le développement environnemental.

6.3.3 Format des questionnaires

Questions ouvertes et fermées alternativement utilisées selon les disponibilités psychologiques de l'enquêté.

7- Problèmes rencontrés et limites

- Nous avons rencontré des problèmes lors de nos déplacements pour atteindre notre terrain de recherche. Les mauvaises routes, le manque de moyen de transport, les longues heures de marche ont été des obstacles que nous avons du affronter.
- Etant donné l'envergure de notre investigation il a fallu utiliser des moyens adéquats. Nous avons alors eu quelques problèmes financiers mais nous avons quand même pu y remédier et finir notre travail.

8- Plan global du document

En première partie, nous faisons état de l'intégration de la ruralité à la dynamique urbaine plus précisément, nous parlerons de la situation de la commune rurale d'Ambodiriana face à la ville de Tamatave. La deuxième partie fait ressortir le positionnement de la population de la commune rurale, la valorisation des ressources de cette localité ainsi que les personnalités de nos échantillons vues à travers les travaux effectués sur le terrain. Pour la troisième partie, nous nous focaliserons sur les perspectives de dynamique intégrative et positive à la mondialisation en vue du développement réel de la commune rurale d'Ambodiriana.

**PARTIE I : INTEGRATION DE LA RURALITE A LA
DYNAMIQUE URBAINE**

Nous avons décidé de nous consacrer à ce mémoire aux fins de pouvoir valoriser les localités telles qu'Ambodiriana encore très nombreuses à Madagascar. Ces localités sont en retard par rapport aux grandes agglomérations qui jouissent d'infrastructures de bases pouvant assurer le minimum de confort à ses habitants. Non loin de ces grandes agglomérations, il subsiste jusqu'à aujourd'hui des localités encore fidèles aux pratiques traditionnelles, vivant dans le respect des valeurs ancestrales, et le développement d'un Etat ne peut se faire tant que chaque petite commune qui le constitue ne connaît pas un développement qui lui est propre.

A travers cette première partie donc nous allons essentiellement présenter la Commune Rurale d'Ambodiriana. Etant donné que nos précédents travaux de terrains se sont déroulés dans la Région Est de Madagascar, il nous a été plus qu'évident de rester fidèle à ce lieu où beaucoup de choses restent encore à faire.

Cette partie va débiter par des généralités visant à montrer la relation entre la mondialisation et la stratégie environnementale. Cela nous permet d'avoir un aperçu global et local quant à la place de l'environnement dans la vie humaine. Par la suite, nous allons parler de la commune d'Ambodiriana proprement dite en regardant l'aspect géographique et économique de cette localité.

CHAPITRE I : MONDIALISATION ET STRATEGIE

ENVIRONNEMENTALE

Vue la dégradation actuelle de l'environnement, des stratégies sont mises en place dans l'expression d'une protection de la nature. La préoccupation de l'homme aujourd'hui est donc de trouver des solutions en vue de la protection ainsi qu'à la préservation de l'environnement. C'est pour cela que nous allons ici parler de la stratégie mondiale de préservation et de protection de l'environnement.

I.1 : STRATEGIE MONDIALE DE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

À partir des années 1970, on a commencé à s'interroger sur la capacité de la biosphère à fournir les ressources nécessaires quant à la poursuite de la croissance économique. The Limits to Growth¹, le rapport du Club de Rome en 1972, dit rapport Meadows, a fait date. Les populations des pays industrialisés ont été de plus en plus préoccupées par le fait que la dégradation environnementale peut l'emporter sur les bénéfices liés aux progrès économiques et technologiques et que, par ailleurs, ces dommages vont être imposés de manière irréversible aux générations futures².

L'accroissement des exploitations agricoles, halieutiques et forestières ainsi que des activités de production minières et industrielles, couplé à une augmentation de la population humaine, fait subir des impacts de plus en plus nombreux aux systèmes écologiques dans le monde entier. Jane Lubchenco, s'adressant le 15 février 1997 à l'American Association for the Advancement of Science qu'elle présidait alors, a ainsi fait part de l'évolution de différents indicateurs de l'état de la planète : « Un tiers, voire la moitié de la surface terrestre, a été transformé par les actions humaines ; la concentration de l'atmosphère en dioxyde de carbone a augmenté d'environ 30 % depuis le début de la révolution industrielle ; l'humanité fixe plus d'azote atmosphérique que toutes les autres sources terrestres naturelles associées ; plus de la moitié de toute l'eau pure de surface est utilisée par l'humanité ; environ un quart des espèces d'oiseaux de la terre ont disparu ; et près des deux tiers des principales pêcheries marines sont totalement exploitées, surexploitées ou détruites. »³

¹ The limits to Growth : les limites de l'agriculture, rapport du club de Rome 1972

² Source : encyclopédie universalis 2011

³ Source : rapport du conférence sur l'environnement, 1997

Les changements environnementaux ne sont pas toujours visibles, ou, lorsqu'ils le deviennent, il est déjà trop tard. Ces atteintes sont, pour la plupart, graduelles et leurs impacts cumulatifs sont différés dans le temps (par exemple la dégradation de la productivité de la terre du fait de la salinisation, la diminution de la couche d'ozone, le changement climatique). De plus, certaines pratiques dommageables affectant les « acteurs faibles », privés de représentativité, ont souvent été ignorées de ceux qui détiennent le pouvoir de décision. De nombreuses activités économiques longtemps considérées comme constructives ou bénignes (telles que le défrichement des forêts) ne sont plus envisagées comme telles. L'environnement est désormais perçu comme intrinsèquement vulnérable et lié au développement économique.

I.1.1 : L'essor des normes prudentielles

Dans le début des années 1980, il est devenu évident que les politiques fondées uniquement sur les postulats de l'économie traditionnelle de l'environnement ne sont pas à même de résoudre les dégradations et les risques écologiques croissants. D'autres méthodes et instruments, qui ne dépendent pas exclusivement d'incitations de marché et d'évaluation monétaire, doivent être développés. On s'est notamment orienté vers la définition de « normes prudentielles ».⁴

La stratégie de conservation mondiale publiée en 1980 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (U.I.C.N.) a proposé que l'exploitation des systèmes naturels et l'utilisation des ressources naturelles biologiques soient définies dans un cadre strict, de telle sorte que la disponibilité équitable de ces ressources soit assurée pour les générations futures. L'imposition de quotas sur l'extraction des ressources ainsi que la définition de seuils critiques et de normes environnementales en relation avec les émissions polluantes ont été suggérées comme des instruments appropriés.

Bien que les publications de l'U.I.C.N. n'aient pas rencontré un écho international comparable à celui du rapport Brundtland (1987)⁵, l'idée de normes politiques visant à faire respecter les seuils critiques pour la préservation des fonctions environnementales a été très vite acceptée par la plupart des politiques environnementales, même si cette attitude a souvent pour conséquence de placer les institutions en situation difficile. Les industries polluantes peuvent en effet arguer que

⁴Source : stratégie de conservation mondiale, 1980 publié par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature

⁵Op cite encyclopédie universalis 2011

les exigences de durabilité, telles que les niveaux maximaux d'émission (les seuils critiques) sont définies de manière trop restrictive. La complexité des effets écologiques ne permet pas de déterminer avec certitude un seuil critique au-dessus duquel des dommages irréversibles se produiront. Des lobbys peuvent alors faire jouer ces incertitudes afin d'obtenir un affaiblissement des seuils.

I.1.2 : La croisée des préoccupations d'environnement et de développement

La montée des préoccupations environnementales et l'accélération du phénomène ont des origines diverses et complexes :

– les intérêts économiques et les moyens d'existence constituent des risques pesant sur la vie humaine, la santé et l'activité économique du fait des dégradations infligées aux capacités de fonction, de production et d'assimilation des systèmes écologiques. L'épuisement progressif des ressources naturelles met en évidence l'existence de contraintes environnementales sur la croissance économique. Les politiques d'environnement doivent se préoccuper des choix entre présent et futur associés à la réduction des sources d'énergies minérales et fossiles mais aussi des ressources renouvelables telles que les forêts, les pêcheries, l'eau ou encore les terres fertiles. La pollution de l'air, de la terre et de l'eau affecte directement la santé et les conditions de vie des citoyens. Elle induit également des effets négatifs indirects sur la productivité de l'agriculture, des forêts et des pêcheries.

– la perception non utilitariste de la « nature » est un cri d'alarme s'élevant à la fois, des sciences de la vie, des sociétés agraires et des mouvements de préservation de la nature. Ce cri dénonce la perte en biodiversité, c'est-à-dire la disparition d'habitats particuliers, l'extinction d'espèces de la flore et de la faune, etc. Ces questions renvoient à des dimensions relevant de l'économie et de la santé humaine. Toutefois, l'inquiétude porte aussi sur la préservation du monde naturel en tant qu'objet propre d'appréciation, indépendamment de toutes les utilités spécifiques que ces objets (et sujets vivants) peuvent offrir aux êtres humains. Cette problématique a été étudiée par des philosophes en termes de « valeur intrinsèque » de la nature et par certains économistes en termes de « valeur d'existence ».

– les significations culturelles annoncent une troisième catégorie de revendications trouvant ses racines dans les aspects sociaux, esthétiques et culturels. Un

environnement de qualité ne constitue pas uniquement une condition physique préalable à la vie humaine, aux activités de production ou un habitat pour les autres espèces. Il représente également l'espace de pensée dans lequel évoluent les êtres humains. Certaines de ces dimensions apparaissent dans la littérature économique sous le vocable de « valeur récréative ». Les forêts, plages, montagnes et rivières offrent des lieux dans lesquels il est possible de pratiquer la marche, la pêche, l'escalade, la natation.

Ces préoccupations environnementales font irruption dans un contexte d'expansion de la production industrielle, de la consommation de masse, des diverses modalités de transport rapide et de télécommunication. Si l'ensemble des pays du Nord sont touchés, les pays du Sud sont également très impliqués. Il s'y élève des protestations à l'égard de la dépréciation de leurs ressources naturelles (renouvelables telles que les pêcheries et les forêts ainsi que minérales) dûe, en partie, à un « échange écologique inégal » ayant permis la croissance économique du Nord sans qu'en résulte une distribution équitable des bénéfices économiques. C'est là attirer l'attention sur la question récurrente des « externalités internationales » et des transferts de coûts environnementaux opérés par des acteurs économiques puissants vers des acteurs plus faibles, les premiers et les seconds étant séparés par de grandes distances. Avec la globalisation des risques écologiques, la dégradation des ressources naturelles est devenue un phénomène capable d'accentuer les sources de conflits spatiaux et plus encore les iniquités Nord-Sud.

La question de la pérennité du développement est alors posée sous deux angles : celui de la « justice distributionnelle » au sein d'une même génération, qui se rapporte au risque d'aggravation des iniquités dans l'espace ; celui de l'équité intergénérationnelle, qui se rapporte au risque d'aggravation des iniquités dans le temps. À la fin des années 1980, on prend pleinement conscience que les interactions entre économie et environnement doivent être gérées de façon à répondre « aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs » (rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dite commission Brundtland, 1987)⁶. La notion de développement durable est née et devient, à partir des années 1990, un objectif politique.

⁶ Op cite encyclopédie universalis 2011

I. 2 : STATUT EXCLUSIF DU PARC D'AMBODIRIANA

Madagascar est connu dans le monde grâce à sa biodiversité exceptionnelle qui présente un taux d'endémisme très élevé allant jusqu'à 90% pour la flore et 80% pour la faune. L'île est considérée comme un sanctuaire de la nature, un patrimoine naturel mondial unique, ainsi qu'un centre d'intérêt scientifique exceptionnel.

Cependant, la population du pays est fortement dépendante de l'exploitation des ressources naturelles pour sa survie. A ce titre, la pauvreté est l'un des facteurs de dépréciation de la couverture forestière à Madagascar. Toutefois, la majorité de la biodiversité biologique se retrouve en majeure partie à l'intérieur des aires protégées, en particulier, le massif forestier de Betampona, l'une des dix premières réserves créées par le décret du 30 Janvier 1927 et qui a été mis à jour par le décret n° 66-242 du 01 juin 1966⁷.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action Environnementale, la gestion de la biodiversité s'impose. En effet, l'Etat malgache a confié la gestion des Aires Protégées à l'Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées (ANGAP), qui aujourd'hui a pris le nom de Madagascar National Park (M.N.P) depuis 1990. Cette Association de droit privé, a été reconnue d'utilité publique à travers le décret n° 91-592 du 4 décembre 1991. Notons toutefois, que mis à part le changement d'appellation (A.N.G.A.P-M.N.P) le statut de l'association n'a nullement changé.⁸

Depuis 1997, l'ANGAP gère la Réserve de Betampona selon la structure suivante : Direction Générale au niveau du siège Antananarivo, Direction Inter Régionale au niveau de faritany de Tamatave et Chefferie de Réserve au niveau de l'Aire Protégée Betampona. Cette disposition est dictée par le mandat de l'ANGAP dont sa mission est de gérer d'une manière durable un réseau de Parcs et Réserves représentatif de la biodiversité biologique et du patrimoine naturel propre à Madagascar. Ainsi, l'ANGAP a marqué la gestion directe de la Réserve Naturelle Intégrale de Betampona par la mise en place du personnel, des infrastructures de gestion et de conservation, et de la mise en œuvre des activités de conservation au niveau de l'Aire Protégée

⁷ Source : Plan de Gestion de la Conservation de la Réserve Naturelle Intégrale de Betampona (M.N.P)

⁸Source: Madagascar National Parks(M.N.P)

I.2.1 : Statut de l'Aire Protégée de Betampona

Actuellement, Madagascar National Park gère trois types d'aires protégées dont : les Réserves Naturelles Intégrales, les Réserves Spéciales et enfin les Parcs Nationaux. Ici nous allons parler du statut des Réserves Naturelles Intégrales, la raison en est que Betampona fait partie des Réserves Naturelles Intégrales qui est sous la direction de Madagascar National Parks.

Une Réserve Naturelle Intégrale désigne une Aire Protégée représentative d'un écosystème particulier, notamment biologique et naturel dans un périmètre délimité tenant compte des spécificités et coutumes malgaches.

Elle vise :

- à préserver les biotopes, les écosystèmes, le regroupement d'espèces endémique menacés dans une espace en tenant compte de l'aire nécessaire pour la viabilité des espèces et dans des conditions aussi peu perturbées que possible,
- à maintenir les ressources génétiques et biologiques,
- à conserver les milieux naturels exemplaires à des fins d'études scientifiques, de surveillance continue de l'environnement, y compris des aires de référence en excluant tout accès, sauf pour des recherches scientifiques,
- à valoriser les rites et coutumes malgaches pour conserver les aires protégées et les ressources sauvages sacrées⁹.

I.2.2 : Accessibilité et étendue de ressources dans la Réserve Naturelles Intégrale de Betampona

L'article 12 du code interne de Madagascar National Park stipule que : « Sont interdits sur toute l'étendue d'une Réserve Naturelle Intégrale, l'accès ainsi que l'utilisation des ressources naturelles sauf à des fins de recherches ou à des fins rituelles très spécifiques.... »¹⁰. La question se pose ici quant à la survie des communautés locales basée sur l'exploitation des ressources au sein de la réserve.

La réserve de Betampona est située sur la cote Est de Madagascar, à 40 km au Nord – Ouest de la ville de Tamatave ; à 25 km à vol d'oiseau à l'Ouest de l'océan indien. Elle se localise entre les latitudes 17°52'-17°56' Sud et la longitude 49°11'-49°15'

⁹ Source : Madagascar National Parks (M.N.P)

¹⁰ Op cite Plan de Gestion de Conservation de la Réserve Naturelle Intégrale de Betampona (M.N.P)

Est. Elle appartient à l'écorégion de l'Est, dans la Sous-préfecture de Tamatave II dans les Communes Rurales d'Ambodiriana et de Sahambala.

Le massif forestier de Betampona présente une topographie très accidentée avec une succession de montagnes à pentes fortes et abruptes dans certains endroits. L'altitude varie entre 270 à 590 m où culmine Betampona Mahasolatra. La variation d'altitude est présentée comme suit :

Tableau n°01 : topographie de la R.N.I de Betampona

Variation d'altitude (m)	Superficie (km ²)
0 à 400	26,3
400 à 590	2,7

Source : P.G.C de la R.N.I de Betampona

Légende :

P.G.C : Plan de Gestion de Conservation

R.N.I : Réserve Naturelle Intégrale

Pour ce qui est de la végétation, la réserve est constituée par 1758 ha de forêts primaires et 470 ha de forêts secondaires¹¹. Conformément au type du sol et de climat de la région, la formation de végétation est caractérisée par des forêts denses, humides, sempervirentes de basse altitude, c'est à dire que les arbres possèdent de feuilles persistantes toute l'année. Pour les grands arbres, la plupart ont des racines échasses et à contreforts. Ils supportent les lianes et les espèces épiphytes telles que les Orchidées comme le *Platicorium*, les épiphytes mésophytes comme *Asplenium* ainsi que les épiphytes comme *Angrecum* et *Acranthes*. Les plantes herbacées et les jeunes arbres ainsi que les fougères et lichens forment un sous-bois épais. La réserve héberge aussi de nombreux palmiers spécifiques de Betampona comme le *Dypsis betamponiensis*, *Marojejia darianii* et le *Dypsis tsaravotsira*.

Pour le vieux savoka, les plantes sont diversifiées, généralement dominées par des plantes envahissantes telles que *Harongana madagascariensis*, *Aframomum madagascariensis*, *Psidium* sp, *Ravenala madagascariensis* et *Spectabilis rubis*.

Du côté de la flore, la réserve de Betampona est riche en espèce floristique. On a recensé jusqu'à ce jour 219 espèces de plantes ligneuses réparties en 130 genres dans 54 familles dont les plus représentées sont Euphorbiacées, Ebénacées, Rubiacées,

¹¹ Op cite Plan de Gestion de Conservation de la Réserve Naturelle Intégrale de Betampona (M.N.P)

Myrtacées, Arabiacées, Myristicacées, Flacourtiacées. Les grands arbres sont constitués par le *Canarium madagascariensis*, *Galbergia*, *Dyopsiros*, *Syderoxylon*, *Aspidostemon*, *Combretum*.

Aussi riche en ptéridophyte à large distribution malgré son aire réduite, on y trouve 151 espèces de Ptéridophytes. Les 53 espèces sont endémiques et 34,86% se trouve dans la réserve de Betampona. Les genres présentant le plus grand nombre d'espèces à Betampona sont *Cyathea*, *Trichomanes*, *Asphenium*, *Pteris*, *Hymenophyllum*, *Vittaria*, *Lomariopsis* et *Blechnum*... (R. Fidèle Nov. 1999).

Sur un autre plan, aucune étude ni inventaire n'ont été effectués sur le palmier à Betampona. Jusqu'à ce jour, 25 espèces réparties en 4 genres sont connues. Les 3 espèces sont gravement menacées; 2 espèces en dangers (*Dypsis tsaravosira*, *Ravenea albicans*); 2 espèces quasi menacées (*Dypsis confusa*, *Orania longisquama*) et 5 espèces vulnérables dans la liste rouge de l'UICN¹².

Sur la question de la faune, l'avifaune est riche à Betampona avec 93 espèces qui ont été recensés jusqu'à ce jour. Parmi eux, 44 espèces sont endémiques et se trouve à Madagascar, 18 endémiques des régions de l'océan indien. Les 4 espèces de *Coua* de la forêt humide s'y trouvent : *Coua cristata*, *Coua serriana*, *Coua caerulea*; *Coua reynaudii*. (ZICOMA 1997. 7 espèces sont jugées vulnérables. Il s'agit : *Mesitormis variegata*, *M. unicolor*, *Brachypteracias leptosomus*, *B. squamigera*; *Phyllastrephus tenebrosus*; *Oriolia bernieri*; *Euryceros prevostii* et 4 espèces quasi menacées dans la liste rouge de l'UICN : *Lophotibis cristata*, *Accipiter m*; *A henstii*; *Xenopirostris polleni*.¹³

Les mammifères les mieux représentés dans la réserve de Betampona sont les primates. En effet Sur 33 espèces identifiées à Madagascar, on a recensé 11 espèces de lémurien dont 5 espèces diurnes et 6 nocturnes. Trois espèces font partie de la catégorie des primates en danger comme le *Daubentonia madagascariensis*, l'Indri indri et le *Varecia variegata variegata*; une espèce gravement menacée comme le *Propithecus diadema diadema* et quatre espèces de mammifères vulnérables dans la liste rouge de l'UICN.¹⁴

¹² Op cite Plan de Gestion et de Conservation de la Réserve Naturelle Intégrale de Betampona (M.N.P)

¹³ Op cite Plan de Gestion et de Conservation de la Réserve Naturelle Intégrale de Betampona (M.N.P)

¹⁴ Op cite Plan de Gestion et de Conservation de la Réserve Naturelle Intégrale de Betampona (M.N.P)

Pour les amphibiens, aucune étude ni inventaire n'ont été effectués à Betampona. Néanmoins, 30 espèces seulement sont connues. Une espèce est gravement menacée (le *Paraedura masobe*) et une vulnérable (*Uroplatus lineatus*) dans le statut de l'UICN. De même pour les poissons aucune étude ni inventaire n'ont été effectués sur les poissons de Betampona. La présence de nombreuses rivières à l'intérieur de la réserve suppose qu'elle héberge de nombreux poissons dont les espèces connues sont le *Bedotia* qui est une espèce vulnérable.

- **L'endémicité**

Malgré, l'insuffisance d'information sur l'originalité de la réserve de Betampona, son isolement géographique au niveau de l'écorégion permet de prédire qu'elle peut présenter une forte endémicité.

Il ressort de cette brève présentation de l'accessibilité et de l'étendu des ressources de Betampona que la réserve peut contribuer sûrement et efficacement au développement durable du local au régional et de là au national.

I.3 : ROLE STRATEGIQUES DE L'AIRE PROTEGEE

Afin de mieux comprendre le rôle stratégique de l'Aire Protégée, nous avons essayé de dégager ses valeurs économiques, écologiques et socio culturel tant au niveau national que régional voire local, cela sur une dimension critique dans le rapport entre potentiels, besoins de population et exploitation informelle.

Les rôles ci après cités de l'aire protégée ne semblent donc pas remplir les conditions d'une humanisation de la stratégie environnementale à travers la mondialisation.

I.3.1 : Rôles économiques

Selon le tableau numéros 02 ci après, les rôles économiques de l'aire protégée de Betampona sont limités à l'approvisionnement en eau pour les habitants et l'agriculture en matière de développement local et en devise en matière de profit privatif pour le M.N.P à travers les recherches scientifiques qui s'y déroule. Sur ces deux plans, on peut se poser des questions d'abord quant à l'exclusion foncière autour de la problématique de l'aménagement du territoire, et ensuite quant aux ristournes devant être versées aux collectivités de base autour des faits de rentrées de devise. Le M.N.P ne peut qu'être redevable vis-à-vis des besoins des populations locales et non

se servir de celle-ci comme d'une perche œuvrant unilatéralement dans l'intérêt des bailleurs, des chercheurs scientifiques et des services rendus par le M.N.P.

Il ya une législation à revoir sur la vocation d'un organisme comme le M.N.P dans ses buts et finalités, du mondial au local.

Tableau n°02 : Rôles stratégiques de l'aire protégée en matière économique

Valeur et raisons d'être de l'AP	Nationale	Régionale	Locale
Réserve hydrique		Alimentation en eau de 2 bassins versants en aval (Ivoloina et Ifontsy)	- Source d'eau potable de 13 villages de la Z.P - Source d'eau pour la riziculture dans la Z.P
Développement	Source de devise	Site d'attraction des bailleurs de fonds d'où développement économique régionale	Site d'attraction des bailleurs de fonds d'où développement économique locale

Source : Madagascar National Parks (M.N.P) 2011

Légende :

A.P : Aire Protégé

Z.P : Zone Protégé

I.3.2 : Rôles écologiques

Un descriptif aussi vague sur les fonctions réelles des éléments constitutifs de l'environnement écologique ne peut faire état du démembrement de celui-ci, cela du formel à l'informel et vice-versa à partir du tableau numéros 03. La recherche scientifique n'y est que l'apanage exclusif des organismes étrangers si l'on se réfère à la législation en vigueur. Il reste que le site est interdit aux simples chercheurs, aux autorités publiques et à la population locale. Et les autorités traditionnelles ne font figure que de relais de pouvoir des bailleurs. Qu'en est il alors des diverses filières de trafic des éléments de la faune et de la flore locale qui circule à travers le monde ? Nous assistons ici à une exploitation écologique de grande envergure visant durablement la spoliation abusive des richesses locales et l'aggravation de la pauvreté, ceci tout à fait à l' opposer des principes des O.M.D. Madagascar regorgent d'intellectuels scientifiques multidisciplinaires et hautement diplômés, il y a un

transfert de compétence, de droit de propriété et de gestion à recentré, du légal au légitime, de celui-ci un nouveau statut du légal.

Mais les malgaches semblent avoir acquis une caractéristique psychosociologique indélébile dans leur habitus : l'esprit de dépendance, et donc le rejet des principes de l'autonomisation.

Tableau n° 03 : Rôles stratégiques de l'aire protégée en matière écologique

Valeur et raison d'être de l'A.P	Nationale	Régionale	Locale
Climat			Régulateur du micro climat
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Refuge des espèces rares et menacés - Réservoir génétique - Forêt riche en biodiversité - Site de recherche scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Habitat des espèces spécifique de l'écorégion - Réservoir génétique - Forêt riche en biodiversité - Site de recherche scientifique - Source de fierté 	<ul style="list-style-type: none"> - Habitat des espèces endémique locales - Réservoir génétique - Forêt riche en biodiversité - Site de recherche scientifique - Source de fierté
Représentativité	En terme de superficie : 4ème rang dans l'écorégion de l'Est	En terme de superficie : 3ème rang dans la province de Tamatave	En terme de superficie : 1 ^{er} à Tamatave II

Source : Madagascar National Parks (M.N.P) 2011

I.3.3 : Rôles socio-culturels

Les rôles socio-culturels évoqués au sein de ce tableau numéros 04 dressé par le M.N.P sont limitatifs et ne relèvent que d'une approche purement technique. Si l'éducation en général a pour but de lutter contre l'analphabétisme et l'illettrisme, les perspectives en termes de mobilité scolaire ont à se joindre aux principes d'un système de la littérature positive. Il s'agit dans cette optique de l'édification du couple local de l'éducation et de l'enseignement en pépinière de formation de cadres intellectuels et scientifiques. Ces cadres peuvent constituer la corporation humaine et durable visée par les transferts de compétences, de propriété et de gestion au profit d'une dynamique et d'une régénération environnementale permanente intégré à la logique des besoins des communautés locales.

Tableau n° 04 : Rôle stratégique de l'aire protégée en matière socio-culturel

Valeurs et raisons d'être de l'AP	Nationale	Régionale	Locale
Culturel	Lieu d'éducation environnementale dans la zone de service	Lieu d'éducation environnementale dans la zone de service	Lieu d'éducation environnementale dans la zone de service
Pharmacopée	Lieu de préservation des plantes médicinales	Lieu de préservation des plantes médicinales	Lieu de préservation des plantes médicinales

Source : Madagascar National Parks (M.N.P) 2011

En conclusion, les stratégies environnementales véhiculées par la mondialisation et la globalisation sont loin d'opérer une synergie avec la stratification des besoins des sociétés locales.

Comment s'opère la reproduction du statut quo ?

CHAPITRE II : PERINISATION DU STATUT DOMINE DE PERIPHERIE

La commune rurale d'Ambodiriana vue sa situation n'a d'autre choix que de subir les actions des communes les plus avancées. La population de cette commune même avec ses diverses richesses reste dans un état de pauvreté flagrante. Malgré cela la population de la commune, dans ses pratiques, ne fait qu'accroître leur statut de périphérie dominé.

II. 1 : SITUATION D'AMBODIRIANA PAR RAPPORT A TAMATAVE VILLE

II.1.1 : DELIMITATION

Dans le district de Tamatave II, elle est située à 37km au nord-ouest de la ville de Toamasina délimité par les communes suivantes :

- Au nord : commune rurale de Mangabe
- Au sud : commune rurale de Toamasina suburbaine
- A l'est : commune rurale d'Antetozambaro
- A l'ouest : commune rurale de Sahambala

II.1.2 : EVOLUTION ADMINISTRATIVE

Depuis 1943, la commune rurale d'Ambodiriana possède déjà le statut de canton à part entière. En 1960 jusqu'à présent, elle est devenue une commune rurale.

II.1.3 : RENSEIGNEMENT D'ORDRE GENERAL

Situation géographique

- **Superficie**

226 KM²

- **Relief**

Zone montagneuse qui représente plus de 70% de sa superficie totale.

Situation climatologique

- **Hydrologie**

Deux rivières principales : Ivoloïna et Ifontsy

- **Climat général**

Le climat de la Région est de type tropical chaud et humide avec une forte pluviométrie annuelle. La pluie s'amointrit au fur et à mesure que l'on avance vers l'intérieur. Les températures sont modérées, dont les moyennes se situent entre 18 à 28°C.

II. 2 : ELEMENT DE TOPONYMIE

II.2.1 : ORIGINE DU NOM « AMBODIRIANA »

L'appellation « Ambodiriana » selon les Tanagamena vient du fait que littéralement de « dernier » et « torrent ». C'est pour cette raison que ce nom fut instauré. C'est un petit hameau situé en aval de cette localité.

Cet événement se passait en 1905, ils ont choisi un endroit appelle « Ambinanifanorahana » qui fut baptisé « Ambodiriana », en honneur des hameaux jadis environ 1 km en amont. L'actuel village fut reconnu par l'administration depuis 1908, date de laquelle il fut tiré¹⁵.

Mais lors de la colonisation, il y avait une loi qui obligeait le regroupement des hameaux environnants d'où la dissociation de l'ancien hameau ci-dessous pour se regrouper à l'actuel village.

Cet événement se passait en 1905, ils ont choisi un endroit appelle « Ambinanifanorahana » qui fut baptisé « Ambodiriana », en honneur des hameaux jadis environ 1 km en amont. L'actuel village fut reconnu par l'administration depuis 1908, date de laquelle il fut tiré¹⁶.

II. 3 : CARACTERISTIQUE DE POPULATION

Tableau n° 05: Répartition par tranche d'âge de la population d'Ambodiriana

FKT	0-6		7-12		13-16		17-25		26-35		36&+		TOTAL H&F
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
AMBODIRIANA	164	187	167	28	141	134	140	143	109	215	281	275	2156
AMBODIVOAPAKA	75	97	64	65	46	43	55	52	53	46	77	84	757
ANALAMANGAHAZO	160	155	118	118	68	71	82	85	62	116	174	125	1334
ANDRATAMBE	44	51	40	48	46	51	45	49	38	47	47	56	1334
ANTANDROKOMBY	58	71	169	186	62	67	88	90	118	113	103	11	1225
FONTSIMAVO	75	82	106	111	95	106	74	78	110	113	275	294	1319
SAHSANDA	146	171	129	134	69	78	96	98	84	71	194	189	1459
AMPASIMBOLA	45	75	81	75	68	54	106	83	81	85	120	129	1032
ANTANANARINA	126	120	95	97	70	71	38	45	39	48	35	47	831
TOTAL	893	1009	969	862	665	675	724	723	694	854	1306	1160	10534

Source : Commune Rurale d'Ambodiriana

¹⁵Source : monographie de la commune rurale d'Ambodiriana

¹⁶Source : monographie de la commune rurale d'Ambodiriana

A travers ce tableau, nous pouvons voir que la population d'Ambodiriana est une population jeune et qu'elle est composée en majorité de femmes.

Nous pouvons remarquer une forte concentration de la population dans le fokontany d'Ambodiriana, 2156 habitants. Par contre, c'est dans le fokontany d'Ambodivoapaka qu'on trouve le moins d'habitants, 757 habitants. Cela est dû au fait qu'Ambodiriana est non seulement la commune qui regroupe ces différents fokontany mais c'est aussi au sein de cette commune que le marché se tient 3 fois par semaine. Notons que cette commune a effectué le dernier recensement en décembre 2010.

II.4 : AMBODIRIANA, FOURNISSEUR DE PRODUITS

BRUTES BON MARCHE POUR TAMATAVE

Vue la difficulté d'accès dans la commune rurale d'Ambodiriana, les produits de cette localité se voit être vendu à un prix très minime, et cela a une répercussion directe sur la population de cette localité car ils ne peuvent faire des bénéfices sur leur vente. Le tableau qui va suivre va nous informé approximativement sur le prix de ces différents produits.

Tableau n° 06 : Renseignements sur le prix des produits au sein de la commune rurale d'Ambodiriana

Produits	Mode de vente	Lieu de vente	Prix
Manioc	En kilogrammes	Ambodiriana	100 à 200Ar
Patate	En kilogrammes	Ambodiriana	600 à 700Ar
Taro (saonjo)	En kilogrammes	Ambodiriana	600 à 700Ar
Pois de cap	Sac de 50 kg	Ambodiriana	40.000Ar
Maïs	Par pièces	Ambodiriana	100 à 150Ar
Banane	Panier de 5kg	Ambodiriana	- de 4000Ar
	Panier de 10kg		- de 8000Ar
Papaye	Par pièce	Ambodiriana	1000 à 2000Ar
Litchis	Panier de 5 kg	Ambodiriana	- de 4000Ar
	Panier de 10 kg		- de 8000Ar
	Panier de 15 kg		- de 12000Ar
Ananas	Par pièce	Ambodiriana	1000 à 2000Ar
Canne à sucre	Par tige	Ambodiriana	200 à 300Ar
Café	Sac de 50 kg	Ambodiriana	- de 50.000Ar
Girofle	Panier de 5kg	Ambodiriana	30.000Ar
	Panier de 10kg		60.000Ar
Cannelle	Kilogramme	Ambodiriana	3000Ar
Cola	Sac de 50kg	Ambodiriana	80.000 à 90.000Ar

Source : enquête personnelle 2011

Ce tableau nous montre que les produits vendus au sein de cette commune sont vendus à un prix très minime. La raison en est que les producteurs locaux n'ont d'autre choix que d'écouler le maximum de produit lors des jours de marché, car l'état de la route ainsi que le manque de moyens de ses paysans à sortir eux même les produits constituent un principal barrage pour ces producteurs. Nous pouvons voir ici que les tubercules et les racines se vendent en kilogrammes à l'exemple du manioc où le kilogramme se vend entre 100 à 200Ar, la patate ainsi que le taro se vendent tout deux entre 600 à 700Ar le kilogramme.

Nous pouvons aussi ici constater que les types de cultures qui sont destinées aux industries sont vendus dans la commune. C'est le cas du café, du girofle, de la cannelle ainsi que du cola. Deux de ces produits sont vendus dans un sac qui peut contenir environ 50 kilogrammes comme le café ainsi que le cola. Lors de notre enquête, nous

avons pu constater que le prix d'un sac de café ne dépasse pas les 50.000Ar, cela peut encore varier suite aux marchandages entre le vendeur et l'acheteur. Le girofle quand a elle se vend entre 30.000 à 60.000Ar cela varie en fonction du poids des paniers (5 à 10kg). Le prix de la cannelle est de 3.000Ar le kilogramme.

Les produits fruitiers (banane, litchi) se vendent dans des paniers pouvant contenir entre 5 à 10 kilogrammes, le prix de la banane ne dépasse pas les 4.000Ar pour les paniers de 5 kilogrammes et moins de 8.000Ar pour les paniers de 10 kilogrammes. Le prix du litchi varie entre 4.000 à 12.000Ar cela en fonction du poids du panier de litchis car il existe trois types de paniers utilisés (5 kg, 10 kg, 15 kg). L'ananas ainsi que la papaye se vendent tout deux par pièces. Et la taille ainsi que la qualité des produits détermine leur prix tout deux se vendent entre 1000 à 2000Ar.

- **les ressources minières**

Suite à notre enquête sur terrain, nous avons pu constater la présence de plusieurs ressources minier dan la commune. L'or, le cobalt et certaines pierres précieuses constituent les principales ressources de cette localité. Le seul problème en est que la population locale même en sachant l'existence de ces richesses ne procède pas à une extraction. Certes il existe quand même des personnes qui procèdent à l'extraction de ces ressources mais la population nous a clairement affirmé que ces extracteurs ne sont que des chercheurs d'or.

L'extraction du cobalt est réalisée par un particulier fortuné d'origine asiatique. C'est le peu d'information que nous pouvons communiquer étant donné que l'accès au site nous a été interdit.

Ainsi donc s'achève notre première partie. À travers ces chapitres, nous avons pu faire connaissance avec la Commune d'Ambodiriana, la situer, connaître ses spécificités, ce qui nous permettra par la suite de faire état de notre travail sur le terrain. Nous avons pu voir les efforts faits à l'échelle mondiale quant à la préservation de l'Environnement, le croisement de l'environnement avec le développement, une présentation de l'aire protégé d'Ambodiriana qui tient un rôle stratégique dans l'essor de la Commune.

Nous avons alors pu nous familiariser dans un premier temps avec la science de l'Environnement puis avec le milieu où évolue la population de la Commune Rurale d'Ambodiriana et avoir des renseignements pertinents qui par la suite nous ont servi lors de notre descente sur le terrain ainsi que lors de la rédaction de notre mémoire.

**PARTIE II : POSITIONNEMENT DE LA
POPULATION ET VALORISATION DES RESSOURCES**

Après avoir fait connaissance avec le territoire d'Ambodiriana, il est temps de nous mettre en relation avec la population qui est l'une des ressources qui constitue la première richesse d'une quelconque localité. Aussi nous rapporterons dans cette deuxième partie, le rapport entre l'Environnement et le travail humain. Comment donc la population de cette localité harmonise-t-elle son travail avec le milieu où elle est amenée à vivre ? Il sera alors question de voir les formes de division du travail et le circuit de redistribution des produits puis, dans une vision plus approfondie, nous parlerons du rapport de genre et de l'ouverture à la mondialisation.

Une fois que nous aurons achevé cette partie où le langage est fortement sociologique, nous entamerons avec une vision plus anthropologique en abordant le mode d'organisation de la Commune notamment en parlant de l'aménagement politique de la localité puis en abordant les sujets liés aux pratiques identitaires propres à Ambodiriana. Il sera également question de santé communautaire et de scolarisation et du glissement vers le matriarcalisme qui est tout de même un point très important.

Pour clôturer cette partie, nous parlerons des stratégies locales de développement. La population locale a-t-elle mis sur pied des stratégies ou se contente-t-elle de reproduire un schéma initié par leurs aïeux ?

Cette seconde partie est très importante car elle rapporte tous ceux que nous avons appris lors de notre terrain. A travers les chapitres qui suivront nous aurons des détails de la vraie réalité, celle qui constitue la vie quotidienne de la population de la Commune d'Ambodiriana.

**CHAPITRE III : MODE D'EXPLOITATION ET DE RENTABILISATION DES
RESSOURCES**

Dans ce chapitre nous allons parler de la logique de la population d'Ambodiriana face à son environnement et notamment en matière d'exploitation des richesses de cette localité. C'est pour cela que nous allons ici parler du mode d'exploitation et de rentabilisation des ressources qui s'effectue au sein de la commune rurale d'Ambodiriana.

**III. 1 : OFFRES ENVIRONNEMENTALES ET TRAVAIL
HUMAIN**

III.1.1 : Les offres environnementales

En faisant l'étude de la localité d'Ambodiriana, nous estimons qu'il est nécessaire de faire un état des lieux quant aux ressources environnementales disponibles au sein de cette localité.

Il sera ici question de montrer toutes les potentialités existantes pour pouvoir par la suite évoquer les principaux produits émergents de cette localité.

- Tableau n° 07 : Caractéristiques environnementales de la commune rurale d'Ambodiriana

AMBODIRIANA	
CLIMAT	Tropical (chaud et humide)
RELIEF	Zone montagneuse + de 70% de sa superficie totale
Hydrologie	2 rivières principales : Ivoloina et Ifontsy
SUPERFICIE	226 km ²
POPULATION	10668 habitants
SOLS	Fertile

Source : enquête personnelle 2011

Comme nous le montre le tableau ci-dessus, l'existence des deux rivières Ivoloina et Ifontsy, la fertilité de son sol ainsi que le climat représente les principaux atouts de cette commune. La commune rurale d'Ambodiriana vue ses caractéristiques géographiques présente une très forte potentialité en matière de ressources. La commune rurale d'Ambodiriana est de ce fait très favorable au développement de

l'agriculture, l'exploitation de ces deux rivières s'avère être indispensable dans la mesure où nous voulons mettre en place des stratégies environnementales en vue du développement de cette localité.

Vue les caractéristiques environnementales de la commune rurale d'Ambodiriana, beaucoup de produits émergent de cette localité. Grâce à ses potentialités environnementales, les produits agricoles d'Ambodiriana sont reconnues de part leur qualité ainsi que de leur quantité.

Grand nombres des produits que nous retrouvons sur le marché de Valpinson à Toamasina proviennent de la commune rurale d'Ambdiriana.

Le tableau qui va suivre nous permettra de voir quelles sont justement les produits issus d'Ambodiriana.

Tableau n° 08 : Renseignement sur les types de cultures existant au sein d'Ambodiriana

TYPE DE CULTURE	SPECULATION
TUBERCULES & RACINES	Manioc
	Patate
	Taro (saonjo)
LEGUMINEUSE	Pois de cap
CEREALES	Riz
	Maïs
CULTURE INDUSTRIEL TEMPORAIRE	Canne à sucre
CULTURE INDUSTRIEL PERMANENT	Café
	Cacao
	Girofle
	Cannelle
	Cola
FRUIT	Banane
	Papaye
	Litchi
	Ampalibe

Source : enquête personnelle 2011

Aussi dès lors nous pouvons dire que la commune d'Ambodiriana est avant tout une localité à vocation agricole. Le tableau ci dessus nous montre les différents types de culture existant dans la commune. Nous pouvons classer les types de culture

existant au sein de cette localité en deux groupes. Les types de cultures destinés à la consommation et ceux utilisés dans l'industrie sont présents dans la commune rurale d'Ambodiriana. Les types de cultures destinés à la consommation regroupent les tubercules et racines (manioc, patate, taro), les légumineuses (pois de cap), les céréales (riz, maïs) et enfin les fruits (banane, ananas, litchi, ampalibe, papaye) ; ainsi que les cultures destinés à l'exploitation agricole telles que les cultures industrielles temporaires (cane à sucre) et les cultures de type industrielles permanentes (café, cacao, girofle, cannelle, cola), sont des produits purement locaux. Ce tableau nous fait part de la richesse de cette localité ainsi que de ses potentialités, mais malgré cette richesse, la population reste dans une constante pauvreté. De ce fait nous ne pouvons donc pas définir la richesse de la population d'une localité en se basant uniquement sur ses richesses en matière de ressources.

III.1.2 : Le travail humain

Lors de notre enquête sur terrain, nous avons pu constater que la majorité de la population a pour principale activité le travail de la terre. Suite à nos échanges avec le « Tanagalamena », nous avons pu connaître l'existence d'un « Dina » au sein de cette localité. Notons que cette entente communautaire est une forme de contrat social. Faisant partie des coutumes de la population de cette localité, ce « Dina » s'inscrit alors dans l'histoire de cette localité, et tout en restant dans une logique purement traditionnelle, la communauté villageoise continue jusqu'à aujourd'hui à perpétuer cette pratique ancestrale.

Le « DINA » oblige chaque individu de sexe masculin ayant atteint la majorité, c'est-à-dire 18 ans, à travailler sur un terrain d'une superficie d'au moins 1 ha. Ce contrat s'applique à tous les jeunes hommes de cette localité, mais elle n'impose pas le choix de culture à effectuer sur le terrain. De ce fait, chaque jeune de 18 ans se doit de cultiver son lopin de terre et acquérir ainsi petit à petit son autonomie. Notons que la parcelle de terre est offerte aux jeunes et ce terrain prend donc le titre d'héritage ou de don.

De ce fait, toutes les activités ainsi que les tâches quotidiennes tournent autour de l'agriculture. Pour cette communauté l'agriculture fait parti intégrante de la vie de sa population, de telle sorte que toutes les pratiques communautaires sont d'une manière ou d'une autre liées à cette activité principale.

III.1.3 : L'organisation du travail de la terre dans la commune rurale d'Ambodiriana

Comme dans toutes formes de travail, il existe des règles définies par la communauté, l'organisation des activités autour de l'agriculture est régulée par la diversité sociale, tout d'abord entre les âges et les sexes. Certaines fonctions sociales sont remplies par les jeunes, d'autres par les adultes, et d'autres encore par les vieux. De même, hommes et femmes ont des tâches très nettement différenciées, à cela s'ajoute les rapports entre les classes existantes, car comme nous le savons, tout individu porte l'empreinte de sa famille qui est forgé par leur classe d'appartenance. Il s'avère ici très important de voir en profondeur l'organisation du travail de la terre en rapport avec l'âge, le sexe ainsi que les classes sociales.

- Rapport de genre et travail humain

Lors de notre enquête, nous avons pu constater que femmes et hommes même travaillant ensemble ont des tâches nettement différenciées. Suite à nos observations ainsi qu'à nos enquêtes, nous avons pu établir que les hommes s'occupent généralement du travail de la terre, c'est-à-dire des tâches qui nécessitent un plus grand effort physique. Non seulement, les hommes s'adonnent au vrai travail de la terre, mais ils assurent aussi le transport des produits au marché d'Ambodiriana durant les trois jours de marché, cela sur le dos et même sur des dizaines de kilomètres pour ceux qui habitent loin de la commune.

Les femmes quand à elles confectionnent des « garaba » sortes de gros panier qui serviront d'emballage lors de la récolte. Ces dits « garaba » peuvent contenir jusqu'à 10 kilogrammes de bananes ainsi que d'autres produits. Nous pouvons constater que les femmes s'adonnent donc aux travaux manuels qui requièrent une certaine savoir faire et précision. Mise à part le travail artisanal effectué par les femmes, ces dernières ont une tâche très importante au sein des ménages, car elles s'occupent de la vente des produits ainsi que de la gestion de la finance du ménage.

La différenciation des tâches entre hommes et femmes n'implique pas une forme d'individualisation des activités, au contraire, cela favorise la solidarité entre hommes et femmes du fait de la complémentarité de leur tâche. Le rapport de genre pour le cas de la commune rurale d'Ambodiriana s'inscrit dans une logique de partenariat entre les sexes, ce qui se traduit par une forme d'entraide et de complémentarité des tâches de chacun.

- **Le travail humain en fonction de l'âge**

Tout comme le sexe, l'âge joue aussi un très grand rôle dans la catégorisation des tâches, car tout le monde, tout âge confondu contribue de près ou de loin à la survie du ménage.

Les jeunes ont pour principale tâche d'aider les parents dans leurs activités. Cela se présente comme une forme de socialisation des enfants, ce qui les habitue peu à peu à leurs tâches plus tard. Ici, le proverbe malgache : « harena ny zanaka », traduit grossièrement « les enfants sont des richesses », tient tout son sens car avec le maximum de main d'œuvre, les tâches des adultes se voient être. En aidant ses parents, les enfants contribuent à leur tour à l'augmentation du chiffre d'affaire de la famille. De ce fait, les jeunes hommes aident donc leurs pères au travail de la terre et s'habituent peu à peu avec cette pratique. Tandis que les jeunes filles travaillent aux côtés de leur mère tout en perfectionnant leur geste lors de la confection des « garaba ». Sans s'en rendre compte, les enfants participent donc à la survie du ménage tout en intériorisant les savoirs faire qui leur seront utiles plus tard.

Quand aux adultes, femmes et hommes ont des tâches nettement différenciés. Comme nous l'avons dit auparavant, les hommes s'occupent le plus généralement des cas du travail de la terre ainsi que de la production. Les femmes quant à elles s'occupent de la vente des produits mais aussi et surtout de la gestion de l'argent de la famille.

Mis à part le fait d'être faible physiquement, les vieux jouent aussi un rôle très important dans cette commune, car ce sont eux qui sont les détenteurs des savoirs ainsi que des savoirs faire sur tout les domaines du fait de leur ancienneté mais aussi de leur expérience. Les vieux ont donc la principale tâche de transmettre l'héritage culturel et ce sont eux qui s'assurent aussi du respect de la tradition locale mais aussi des règles de conduites.

- **Classe social et travail humain**

Lors de notre enquête mais surtout de notre observation, nous avons pu voir qu'au sein de cette commune il existe une différence des classes dont nous pouvons les classer en trois catégories : les riches, les moyens et enfin les plus démunis.

Nous avons qualifié d'aisé ceux qui disposent de plus de capital, autre que le sol six (6) de nos enquêtés (6, 26, 30, 41, 44, 53) évoluent dans d'autres domaines dont le secteur routier ainsi que le secteur commercial. Les enquêtés 6 et 30 possèdent chacun un véhicule, ils assurent donc la liaison entre Tamatave et Anosibe. Les transporteurs ne peuvent atteindre la commune en raison de la destruction du pont qui traverse le

fleuve d'Ivoloina. Quant aux restes (26, 41, 44, 53) ils approvisionnent la commune en produits de première nécessité. Leur revenus est donc accentuer vu leur double activités.

La classe moyenne regroupe la majorité de nos enquêtés et elle domine numériquement au sein de la commune rurale d'Ambodiriana. Pour le cas de ces ménages, ils sont propriétaires de leur terrain de culture et exploite ce capital au maximum en vue d'obtenir le plus de profit possible. Cette classe enregistre quarante huit de nos enquêtés.

Pour la dernière catégorie, la classe la plus démunie, sa force de travail est sa plus grande richesse il faut noter qu'elle détient tout de même un lopin de terre mais qui est trop petit pour assurer leur quotidien. Les ménages regroupés au sein de cette classe sont alors obligé de vendre leur force de travail en cultivant la terre d'autrui. Pour la majorité, ils sont au service d'étrangers qui sont propriétaires et qui détiennent un titre foncier mais ne résident pas au sein de la commune. Mais il se peut également qu'ils se mettent au service de la classe moyenne en cas de demande de cette dernière. Six (1, 7, 12, 17, 25, 31) des ménages sont concernées par cette situation et pour leur survie ils doivent travailler deux fois plus que les autres.

III. 2 : FORMES DE DIVISION DE TRAVAIL ET CIRCUIT DE REDISTRIBUTION

III.2.1 : Formes de division du travail

Chaque société met en place une forme de division du travail afin de pouvoir organiser la vie socio-économique de tout le groupe, car en rendant les hommes dépendant les uns des autres, la division du travail opère une fonction sociale qu'économique. La division du travail au sein de la commune rurale d'Ambodiriana se fait en fonction de l'âge, du genre et de la classe sociale.

III.2.2 : Circuit de redistribution des produits

Le marché d'Ambodiriana se tient 3 fois par semaine, le mardi, le jeudi, ainsi que le samedi. Les produits locaux sont étalés sur le marché et se sont ceux qui achètent qui déterminent en quelque sorte le prix des marchandises, cela est due au fait que la route qui relie Tamatave à Ambodiriana est impraticable. Le pont reliant Anosibe-Ambodiriana et traversant la rivière Ivoloina fut détruit par le cyclone Kesya en 2000 ne permettant pas à la population locale de faire sortir leurs produits par eux même. Cela joue en faveur des collecteurs de produits qui disposant de moyens de transport

viennent directement sur place pour acheter les « vokatra ». Les produits sont alors obtenus à très bas prix et le plus étonnant, c'est que ce sont les collecteurs qui imposent leur prix. La population, faute de pouvoir écouler les produits par elle-même, est obligée de se soumettre à la volonté des clients. Les collecteurs qui sont également des revendeurs font un vrai bénéfice étant donné qu'une fois au marché de Valpinson à Tamatave, ils revendent les produits trois fois plus le prix d'origine.

Les produits comme le cola, la canne à sucre, le girofle, la cannelle ainsi que le cacao, qui sont des matières premières nécessaires aux entreprises constituent aussi l'une des principales richesses de cette localité. Là encore, les collecteurs pour le compte des grandes firmes industrielles réalisent une bonne affaire grâce à leurs moyens qui leur permettent de venir s'approvisionner directement au sein de la localité. Ils réalisent un très bon chiffre d'affaire lors de la revente de ces matières premières au sein des entreprises et des demandeurs.

Les produits de cette localité circulent donc non seulement à Tamatave I mais aussi à travers toute l'île. Cela nous montre la richesse de cette commune mais aussi la qualité de ses produits. Le problème majeur de la population d'Ambodiriana réside dans son isolement qui est dû au mauvais état des routes. L'impraticabilité des infrastructures routières handicap fortement cette localité tant au niveau économique que social. La logique de cette population d'écouler leur produit ne peut se faire que lors du marché d'Ambodiriana. Lors de notre enquête sur terrain, nous avons pu constater que malgré les 3 jours de marché par semaine, bon nombre de produits ne sont pas vendues et cela constituent des restes qui ne servent à rien, mis à part ceux destinés à la consommation c'est-à-dire ceux qui ne sont pas pourries.

Tableau n° 09 : Résultats d'enquête auprès des commerçants de Valpinson, Tamatave I

Enquêtés	Xts vendus	L. provenance du Xts	Appropriation du Xts
01	Fruits & légumes	Ambodiriana	Revendeur
02	Légumes	Ambodiriana	Famille
03	Fruits	Ambodiriana	Revendeur
04	Tubercules	Ambodiriana	Revendeurs
05	Céréales	Ambodiriana	Revendeurs
06	Légumes	Sahasanda	Famille
07	Fruits	Ambodiriana	Revendeur
08	Céréales, fruits, légumes	Ambodiriana	Revendeur
09	Tubercules, légumes	Ambodiriana	Revendeur
10	Fruits	Ambodiriana	Revendeur

Source : enquête personnelle 2011

Légende :

Xts : produits

L. provenance : Lieu de provenance

Comme nous pouvons le constater, grand nombre des commerçants que nous avons enquêté à Tamatave sur le marché de Valpinson stipulent que leur produits proviennent d'Ambodiriana.

La majorité de ces vendeurs sont approvisionnés par des collecteurs revendeurs, ces derniers achètent les produits dans la commune rurale d'Ambodiriana et les revendent ensuite aux commerçants de Valpinson. Certes, il existe tout même des commerçants qui s'approvisionnent par le biais de leurs familles qui sont originaires et qui résident à Ambodiriana. Pour eux, l'acquisition des produits revient moins chère par rapport à ceux qui ont recours aux revendeurs. En effet, les revendeurs sont de vrais businessmen qui veulent surtout maximiser leurs profits.

III. 3 : RAPPORTS DE GENRES ET OUVERTURE DU MENAGE A LA MONDIALISATION

III.3.1 : Rapports de genres au sein de la commune rurale d'Ambodiriana

Là où les différences biologiques sont données et naturelles, les identités de genre seraient liées à la transmission, à travers divers dispositifs de socialisation, de manières d'être, de penser et d'agir qui orientent chaque individu vers des modèles de la masculinité et de la féminité, vers des identités et des rôles sociaux historiquement attribués à chaque sexe à partir d'une naturalisation des différences sexuelles et de l'idée d'un profond déterminisme biologique.

III.3.2 : Ouverture des ménages à la mondialisation

Dans la commune rurale d'Ambodiriana, les ménages adoptent un mode de vie précaire.

Nous allons mesurer ce retard et ce manque, à travers le tableau qui suivra, par les caractéristiques des habitations, la présence d'infrastructure sanitaire, l'existence de biens électroniques de bases, les moyens de communication ainsi que l'utilisation des méthodes contraceptives.

Tableau n° 10 : Condition de vie des enquêtés

P.I.S		B.E		U.M.C	
W.C	Douche	Radio	T.V	Préservatif	Autres
27	-	24	-	9	-

Source : Enquête personnelle 2011

Légende :

- P.I.S : Présence d'Infrastructure Sanitaire
- B.E : Biens Electronique de base
- U.M.C : Utilisation de Méthodes Contraceptifs

- **Habitation**

Le tableau ci-dessus nous montre que tous les ménages auprès desquelles nous avons effectué nos enquêtes ont tous des habitations de types précaires. La plupart des murs des maisons sont construits à l'aide de tiges de bambous tissées. Les toits sont en « falafa » (feuilles de ravinala) collectés dans les forêts secondaires. Les bois pour

poutres ou piliers sont collectés dans la forêt d'Ambodiriana. Les planchers sont en majorités construits avec des planches et tiges de bambous.

Figure n°01 : Types d'habitation dans la commune rurale d'ambodiriana vue de l'extérieure



Figure n°02 : Types d'habitation dans la commune rurale d'Ambodiriana vue de l'intérieure



Ces images nous témoignent de la précarité effective des habitations au sein de la localité d'Ambodiriana. Nous entendons par « précaire » des types d'habitation qui se tiennent sur des pilotis et qui sont faite à partir de bambous. Ces habitations ne sont pas adaptées aux conditions climatiques de la localité.

Le nombre de pièces par maisons dans cette localité varient entre 1 et 3, alors qu'en général un ménage compte en moyenne 7 personnes.

La population d'Ambodiriana évolue encore dans une logique purement traditionnaliste et dans un environnement naturel (forêts) ce qui explique le caractère rudimentaire des habitations.

- **les infrastructures sanitaires**

Cette logique traditionnaliste et conservatrice se retrouve également à travers la non utilisation des infrastructures sanitaires. En effet, selon les croyances au sein de cette

localité, hommes et femmes, parents et enfants, ne peuvent faire leur besoins dans un même endroit car cela est un signe d'inceste.

Toutefois avec l'intervention du « Tangalamena », une infime partie, soit vingt-sept (27) de nos enquêtés consciente des effets néfastes provoqués par l'éparpillement des déchets naturels (odeur désagréable, propagation de maladies, etc.), commencent à utiliser des latrines

- **Possession de biens électroniques de base (T.V & Radio) et utilisation de méthodes contraceptive**

L'ouverture au monde se fait premièrement à partir des moyens de communications telles que la télévision ainsi que la radio. Or, la possession de télévision est jugée comme nulle puisque leur pouvoir d'achat ne leur permet pas de s'offrir ce gadget de luxe. Quant à la radio, ceux qui en possèdent doivent se contenter d'une radio alimentée par des piles électriques. Notons que seul deux stations sont captées : la Radio Nationale de Madagascar (R.N.M) et la radio VIVA. Vingt six (26) de nos enquêtés ont une poste radio au sein de leur ménage.

Beaucoup de malgaches sont encore retissant quant à l'utilisation des moyens de contraceptions surtout ceux qui vivent en milieu rural et Ambodiriana n'en fait pas exception.

Premièrement, beaucoup de malgaches vivent encore en considérant les enfants comme des richesses. Avoir beaucoup d'enfants signifie beaucoup de bras pour le travail de la terre et donc une plus grande quantité de récolte et cette pensée est aujourd'hui encore très forte dans les milieux ruraux.

Ensuite, la peur liée au non connaissance des moyens de contraception constitue également une barrière pour la promotion du planning familial. Ne sachant pas exactement ce que signifient ces méthodes, la population n'est guère tentée. Ici donc le vrai souci c'est le manque de sensibilisation et de séances d'informations.

Suite a notre enquête sur le terrain, nous avons pu constater que seulement neuf (9) de nos enquêtés utilisent des méthodes contraceptives. Ils utilisent des préservatifs lors des rapports sexuels.

Ces données que nous avons fournis ont été mesurées à l'échelle des ménages mais, pour généraliser, le mauvais état des infrastructures routières reste le principal handicap pour la Commune et la condamne ainsi à une situation de zone enclaver ce qui rend difficile le déroulement des échanges entre la population locale et le monde extérieure.

CHAPITRE IV : VECUES ANTHROPOLOGIQUES DES SOCIETES

LOCALES

Nous ne pouvons connaître les réalités ainsi que le mode de fonctionnement d'une communauté sans avoir compris l'organisation qui s'effectue au sein de la localité en question. C'est pour cela que nous allons ici essayer de connaître l'organisation social ainsi que les réalités dans la commune en nous basant sur les vécues anthropologiques de cette localité.

IV. 1 : MOUVEMENT DE L'ORGANISATION SOCIAL

VILLAGEOISE

Dans toute communauté il existe une forme d'organisation mise en place afin de pouvoir gérer la vie du groupe, car il est indispensable d'établir une hiérarchie et d'imposer des normes pour pouvoir gérer la vie de la communauté.

IV.1.1 : Structure politique

Au sein de la commune rurale d'Ambodiriana, deux catégories de personnes détiennent le pouvoir.

D'un côté, le « Tangalamena » détenteur du pouvoir traditionnel et de l'autre, les représentants de l'Etat en l'occurrence le Maire et le Président du Fokontany.

IV.1.2 : Pouvoir traditionnel

Les villages à proximité de la commune rurale d'Ambodiriana se concentrent en clans, qui regroupent lignages et familles restreintes. Dans chaque village existent plusieurs clans et chaque clan a son chef qui est sous l'autorité du « Tangalamena ». Les Tangalamena sont en fait des descendants des rois qui se sont succédés durant les époques royales betsimisaraka et ils président tous les grands événements, toutes activités que ce soit culturelle, socio-économique ou politique.

Toute activité, que ce soit culturelle, économique ou sociale doit faire l'objet d'un sacrifice appelé « joro » ou « fijoroana » sur un endroit sacré appelé « fisokina » et cette cérémonie est dirigée par le « Tangalamena ». Les joro sont réalisés avec l'abattage d'un ou plusieurs zébus suivis d'une distribution de « toaka gasy » (boisson alcoolisée de fabrication artisanale) selon la demande du « Tangalamena ». En particulier, les cérémonies funèbres, les fêtes ancestrales pour le respect des morts ou « tsaboraha » ou aussi « avandrazana » se traduisent toujours par des immolations de zébu. Les betsimisaraka célèbrent périodiquement ces « avandrazana » ou

« tsaboraha » pour la population d'Ambodiriana cela se déroule durant le début de chaque semence.

Les problèmes et les conflits qui apparaissent dans le village sont discutés et réglés dans le « Trano be » (lieu sacré au sein du village). Les « dina » (pactes sociaux traditionnels) sont souvent créés par la collectivité villageoise dans le but de conserver les us et coutumes et aussi pour maintenir la collaboration dans l'exécution des travaux communs. Toutes les relations sont institutionnalisées et l'ordre hiérarchique dans cette communauté est le suivant : le Tangalamena – le Vavanjaka – le chef de famille – le grand fils aîné ou le fils cadet en cas d'absence de l'aîné.

IV.1.3 : Représentant de l'Etat

La politique de décentralisation de l'Etat malgache implique l'existence de représentant du pouvoir central même au sein des petites localités.

Pour la commune d'Ambodiriana, le Maire et le Président du « Fokontany » font office de représentant administratif reconnu par les textes.

Cependant, malgré la distinction entre ces deux entités, il faut souligner qu'à travers le temps, elles ont commencées à travailler ensemble. Le pouvoir traditionnel a toujours tenu une place importante dans l'organisation des sociétés malgaches et nombreux sont encore les groupes, à Madagascar, qui y trouvent une forme d'organisation équitable.

Il est certain qu'aux yeux de la loi le pouvoir représenté par ces représentants de l'Etat demeure la plus légitime et légale, mais passer outre les dirigeants traditionnels ne peut se faire surtout dans les localités telles qu'Ambodiriana où les traditions et les enseignements prodigués par les ancêtres sont encore fortement ancrés.

IV.2 ACTUALITE DES PRATIQUES IDENTITAIRES

Les pratiques identitaires sont des pratiques propres à un groupe. Le culte des ancêtres revêt un caractère particulier dans toutes les parties de l'île.

Pour les Betsimisararka, le culte des ancêtres est l'une des pratiques identitaires qui leurs est propre. Cela marque le lien qui existe entre l'au delà et la vie sur terre. Pour eux, les ancêtres sont les médiateurs entre les hommes et le monde surnaturel, c'est l'explication même du « tsaboraha ».

Lorsqu'une tombe se trouve au milieu d'un vaste terrain arable, la famille héritière demande la bénédiction voire même la permission à leur ancêtres afin de pouvoir cultiver tout autour du tombeau, et pour se faire, la famille organise des réjouissances et des banquets en tuant des bœufs.

IV.2.1 : Déroulement du Tsaboraha

Le tsaboraha s'effectue chaque année avant le début de la période de semence. Le « Tangalamena » fait office de maître de cérémonie, vient ensuite les descendants des ancêtres concernés et enfin le fokonolona. La famille doit s'assurer de nourrir le fokonolona et surtout d'honorer le sacrifice qui doit être faite selon les directives du « Tangalamena », pour cela, elle doit se procurer un zébu à tête blanche (omby mazava loha) pour le sacrifice et en tuer également pour nourrir les personnes présentes. La cérémonie en question se déroule comme suit : premièrement, le Tangalamena convoque toute la population villageoise à assister au joro sacrifice du bœuf mazava loha. Ensuite la famille procède à la sortie du corps de leur ancêtre hors du tombeau pour reconstituer le squelette des défunts. Après cela, on procède à l'abattage des bœufs destinés à nourrir les personnes présentes. Il faut noter que les festivités durent environs deux jours, et durant ce temps, il est en grande partie question de joie, de rire, de danse, car la famille est contente de retrouver leur aïeux. Lors de la remise en terre des corps, le « Tanagalamena » effectue une prière pour demander la bénédiction aux ancêtres pour la vie de la communauté ainsi que celui de la famille.

IV.2.2 : Signification du « tsaboraha »

Etant un fait social, le tsaboraha est doté d'un sens particulier pour la communauté d'Ambodiriana.

Se déroulant au début de la période de semence, le tsaboraha a pour principale finalité de demander pardon, de l'aide et la bénédiction des ancêtres.

Selon les dires du Tanagalamena, le pardon et la bénédiction sont des paramètres essentiels, étant donné que si la colère de leurs ancêtres se déverse sur eux, la terre ne pourra plus les nourrir. Ils s'excusent auprès des ancêtres car la terre leur appartient et leur aval est très important avant le début du travail de la terre.

Suite à notre enquête, l'aide et la bénédiction sont essentielles pour tous ceux que la famille va entreprendre. Cultiver la terre n'est pas chose facile mais avec l'aide et la

bénédictio de ceux qui ont acquis le statut de petits dieux (ancêtres), les gens sont motivés car ils savent que leurs ancêtres leur protégeront des maux et des aléas de la nature comme le cyclone, l'invasion des criquets etc.

IV.3 : SANTE COMMUNAUTAIRE ET SCOLARISATION

Au cours de ce sous chapitre, nous allons parler de l'accès de la population aux soins médicaux puis nous ferons un état des lieux quant à la scolarisation des enfants au sein de la commune rurale d'Ambodiriana.

IV.3.1 : Santé communautaire

Nous avons pu constater lors de notre descente sur terrain, qu'il existe un Centre de Santé de Base niveau II au sein de la commune rurale d'Ambodiriana. De ce fait, la population a accès aux soins promulgués par ce que nous appelons la médecine moderne. Cependant, un problème majeur fait entrave au bon fonctionnement de ce service de santé, car l'absence du personnel clé (médecin) au sein du centre est quasi permanente et cela devient un handicap majeur pour son développement ainsi qu'à l'accès de la population aux soins. Des étudiants en médecine qui effectuent leur stage au sein du CSB II sont ceux qui assurent le fonctionnement du centre. Notons tout de même que ces étudiants ne sont là que pour une durée déterminée.

Mais la médecine moderne coexiste avec la médecine traditionnelle qui tient encore une place importante dans la vie de la communauté et c'est le « Tangalamena » qui tient la place de guérisseur.

Le tableau qui va suivre est le résultat de notre enquête concernant la déconstruction du soin de santé et le développement de la médecine traditionnelle.

Tableau n° 11 : Fréquentation des centres sanitaires en cas de maladie

Oui	Non
15	45

Source : enquête personnelle 2011

Ce tableau nous montre que parmi nos soixante enquêtés, 45 ne fréquentent pas des centres sanitaires en cas de maladie et seulement 15 en fréquentent. La majorité de la population n'a pas confiance en la modernité et ce qu'elle apporte. Elle préfère se fier au jugement de la médecine traditionnelle perpétué par le « Tangalamena ».

Le faible taux de fréquentation des centres sanitaires est là une autre conséquence de la présence encore très forte des pratiques traditionnelles, qui attirent toujours un grand nombre de patients comme nous l'affirmera le tableau qui suivra.

Tableau n° 12 : Enquêtés ayant recours à d'autre pratique en cas de maladie

Automédication	Consultation tradipraticiens
13	32

Source : enquête personnelle 2011

Nous pouvons constater que plus de la majorité de ceux qui ne fréquentent pas des centres sanitaires ont recours à la médecine traditionnelle pratiquée par les « Tangalamena » en cas de maladie.

Les pratiques médicinales du « Tangalamena » ainsi que ses connaissances fussent transmises de génération en génération et elles restent donc des savoirs personnels. Au cours de notre descente sur le terrain, le « Tanagalamena » nous a fait part de l'existence d'un lieu sacré dans la forêt où lui seul peut y pénétrer, car c'est dans cette zone que pousse la plupart des plantes médicinales. Ce lieu est sacré car la non connaissance des vertus de certaines plantes par la population les entraîneraient à détruire ces richesses involontairement.

Pourtant, le diagnostic du « Tangalamena » ne peut être considéré comme un jugement scientifique car ses compétences ne lui permettent pas d'apporter des soins relatifs à certaines maladies, sa pratique ne permet pas une guérison effective et durable mais une guérison partielle souvent source de complication à long terme.

- **Les principales maladies qui touchent la population d'Ambodiriana**
 - **la bilharziose**

C'est une maladie qui est très répandue dans les régions qui n'ont pas accès à l'eau potable et dans les régions tropicales. C'est une maladie qui se transmet par le contact avec l'eau. L'homme se contamine, non par l'absorption de l'eau polluée, mais par immersion, même très partielle, dans l'eau infestée de cercaires : au cours d'une baignade, d'une marche, les pieds nus, en terrain inondé. Les parasites traversent la peau, cheminent dans les lymphatiques et les veines jusqu'au cœur, atteignent les poumons puis la glande hépatique et deviennent adultes en deux mois environs.

Vue la situation d'Ambodiriana, où la population utilise la rivière d'Ivoloina pour toutes ses activités, la population se voit donc être exposé à cette maladie.

- **La filariose**

Les filarioses lymphatiques sont extrêmement répandues dans les régions tropicales et représentent la parasitose humaine la plus fréquente après le paludisme et la bilharziose. La transmission de la maladie est assurée par la piqûre de nombreux moustiques femelles (Culex, Anophèles, Aèdes, etc.), qui aspirent le sang et les microfilaries, et contaminent l'homme à l'occasion d'une autre piqûre quelques jours après.

L'infestation filarienne entraîne des accidents, non seulement d'ordre mécanique par obstruction des lymphatiques, mais aussi de caractère inflammatoire et allergique, avec toujours le danger de complications microbiennes : ces accidents apparaissent quelques mois après la piqûre.

Cette maladie se développe très facilement à Ambodiriana en raison de l'insalubrité, la présence des flaques, la non prévention (vaccin) et la non connaissance du mode de contamination n'incitent pas la population à utiliser des moyens de protection tels que l'utilisation de moustiquaire.

A cause de ces maladies, ceux qui sont infectés n'ont plus les capacités nécessaires pour mener à bien leurs activités quotidiennes. Cela devient un handicap pour les personnes atteintes et les empêchent ainsi de travailler et de vivre sainement.

IV.3.2 : Scolarisation

Le problème de la scolarisation reste jusqu'à aujourd'hui une entrave au développement et pas seulement au niveau de la commune rurale d'Ambodiriana mais à travers l'île. C'est pourquoi nous avons tenu à vous présenter le travail ci-dessous.

Tableau n° 13 : Les infrastructures scolaires

Infrastructure scolaire	Existence	Nombre
E.P.P	Oui	01
C.E.G	Oui	01
Lycée	Non	00
Université	Non	00
Etablissements privées	Non	00

Source : Enquête personnelle 2011

Le tableau nous montre qu'il existe un E.P.P (Ecole Primaire Publique) et un C.E.G (Collège d'Enseignement Général) au sein de la commune. Les autres cycles ainsi que les établissements privés ne sont pas présents dans la localité. En voyant ces chiffres, nous pouvons déjà dire que nous sommes en présence d'une vraie défaillance du système scolaire.

Tableau n° 14 : Renseignement sur le nombre d'enfant scolarisables et ceux scolarisés par ménage

Eqt	N.E.S	N.E.Sco	Raisons du non scolarisation
01	02	02	Manque de moyen financier
02	07	02	Manque de moyen financier
03	06	04	Inexistence de lycée
04	04	-	Manque de moyen financier
05	01	-	Manque de moyen financier
06	04	-	Sans importance
07	05	-	Manque de moyen financier
08	04	02	Marié, travail la terre
09	05	04	Marié
10	03	01	Manque de moyen financier
11	03	02	L'ainé a eu un enfant
12	-	-	-
13	06	06	-
14	02	01	Aide le père au travail du champ
15	02	01	Aide le père au travail du champ
16	04	02	Travail la terre
17	-	-	-
18	04	01	Travail la terre
19	-	-	-
20	-	-	-
21	06	02	Se sont mariés
22	04	01	Travail la terre
23	03	-	Sans importance
24	05	02	Inexistence de lycée
25	04	02	Inexistence de lycée
26	01	-	Inexistence de lycée
27	05	-	Sans importance
28	04	02	Manque d'argent
29	03	02	Travail la terre
30	05	01	Travail la terre
31	-	-	-
32	03	01	Sans importance
33	02	02	-
34	03	02	Marié

35	04	03	Inexistence de lycée
36	01	-	Travail la terre
37	05	-	Aide le père au travail du champ
38	03	01	Sans importance
39	03	-	Inexistence de lycée
40	02	02	-
41	02	01	Marié
42	02	-	Travail la terre
43	01	01	-
44	01	-	Sans importance
45	04	02	Aide le père au travail du champ
46	04	03	Inexistence de lycée
47	05	01	Manque de moyen financier
48	03	01	Manque de moyen financier
49	04	02	Sans importance
50	04	01	Se sont mariés
51	03	01	Manque d'argent
52	03	-	Sans importance
53	01	01	-
54	-	-	-
55	02	01	Marié
56	05	02	Manque d'argent
57	01	01	-
58	03	02	Inexistence de lycée
59	04	01	Aide le père au travail du champ
60	02	01	Marié

Source : Enquête personnelle 2011

Légende :

Eq : enquêtés

NES : Nombre d'enfant scolarisable

NE sco : Nombre d'enfant scolarisé

Lors de notre enquête sur terrain, nous avons établies des strates concernant les enfants que nous avons estimés en âge d'être scolarisés et ceux qui sont scolarisés. La loi malgache stipule que les enfants entrent [6-18 ans [sont obligés de fréquenter les établissements scolaires.

Le tableau nous montre que la majorité des enfants qui devraient être scolarisés ne le sont pas et les raisons du non scolarisation sont lisibles dans la dernière colonne.

L'argent est souvent un facteur de blocage qui fait que beaucoup de parents ne peuvent assurer l'éducation de leurs enfants. En effet, au sein des E.P.P, les droits d'inscription s'élève jusqu'à 20.000Ar, ce qui est tout de même une somme considérable surtout lorsqu'elle doit être multipliée par le nombre d'enfants à scolariser. Cette situation touche dix (1, 2, 4, 5, 7, 10, 28, 47, 48, 56) de nos enquêtés.

Comme nous l'avons répéter mainte fois, la commune rurale d'Ambodiriana est une commune à vocation agricole et les enfants, surtout les petits garçons s'activent dès leur plus jeunes âge sur le travail des terres familiales. C'est la raison pour laquelle les filles restent plus longtemps à l'école par rapport aux garçons et cela même si elles aident leurs mères dans les tâches à effectuer pour la survie des ménages. La présence du « Dina » n'encourage pas les jeunes à aller plus loin dans leur parcours scolaire. Cette pratique, faisant partie des traditions de la localité a une incidence sur le parcours des individus, car elle dessine très tôt la trajectoire de tout une vie tant sur le plan individuelle que communautaire, c'est le cas de treize (8, 14, 15, 16, 18, 22, 19, 30, 36, 37, 42, 45, 59) de nos enquêtés. Dans cette optique certains parents voient dans le parcours scolaire une perte de temps ce qui les poussent à penser que l'école est sans importance en matière de survie et d'ascension social. Ils orientent donc directement leurs progénitures à suivre leur voix c'est-à-dire travailler la terre (enquêtés n° : 6, 23, 27, 32, 38, 49, 52).

Nous ne pouvons tout de même pas ignorer, que l'éloignement des lycées est également une des causes qui font que la majorité des enfants ne vont pas au bout de leur scolarisation. La non possibilité des jeunes à poursuivre leurs études vues l'inexistence de lycée les entraînent à s'orienter dans d'autres voix à l'exemple du mariage.

IV.4 : GLISSEMENT VERS LE MATRIARCALISME ET LA THESAURISATION

IV.4.1 : Basculement de la société vers le matriarcalisme

La population d'Ambodiriana compte plus de femmes que d'hommes aussi la communauté bascule petit à petit vers le matriarcalisme.

Mise à part le fait que les femmes sont en nombre supérieure, leur ascension est également due au fait qu'elles restent à l'école plus longtemps que les hommes et acquiert ainsi plus de connaissance.

L'exemple du chef de village qui est une femme nous montre qu'elles prennent peu à peu place dans les postes clés de cette commune, ensuite, au sein des ménages ce sont les femmes qui gèrent le budget familial. Elles assurent non seulement la vente des produits mais également les investissements à entreprendre.

Lors des réunions du village dans le « trano be » (grande maison), pour les organisations à effectuer et les décisions à prendre, le dernier mot revient toujours aux femmes, car elles sont en nombre dominantes.

La flexibilité des hommes à être dirigé par des femmes constituent aussi l'une des raisons de ce basculement vers le matriarcalisme. Femmes et hommes discutent et prennent ensemble des décisions pour l'organisation de la communauté.

La supériorité numérique des femmes ainsi que la place qu'elles occupent dans cette localité ne stipule pas pour autant que les femmes tend à dominer les hommes, non loin de là, les femmes sont avantagées par leur nombre ainsi qu'à leur volonté à changer. Et de ce fait, la commune rurale d'Ambodiriana tend peu à peu à devenir une localité dirigée par les femmes c'est-à-dire une société matriarcale.

IV.4.2 : La thésaurisation

La thésaurisation est le fait d'effectuer des économies en vue de les dépenser plus tard. Dans la commune rurale d'Ambodiriana, les gens accumulent un certain capital monétaire par la vente de leur produits. Plusieurs familles mettent de l'argent de côté pour préparer un événement particulier qui est le « tsaboraha » et de l'autre la somme qui servira à la réalisation du tsaboraha. Le tsaboraha est un phénomène social qui revêt plusieurs significations. A travers cette pratique, les familles rendent public leur richesse et pour le cas des familles aisées, elles imposent ainsi leur statut. C'est le nombre de zébus tués tout au long de la cérémonie qui confère leur statut. Durant notre enquête, nous avons pu remarquer que la population de cette commune adopte cette logique et gère leur budget mensuel en fonction de cet événement.

Seulement, la fréquence de la pratique varie en fonction du capital financier du ménage. Ainsi, les familles riches honorent leurs ancêtres tous les ans tandis que pour celles qui doivent économiser, elles ne peuvent faire cet hommage qu'une fois tous les deux ans. Peu importe donc le statut de la famille, elle reste rattaché à cette logique mais cela en fonction de son budget.

La pratique du tsaboraha oblige la population de cette commune à épargner de l'argent pour honorer leurs ancêtres. La logique de cette population tend à favoriser

cette pratique coutumière, car elle évolue encore avec l'imprégnation d'une forte croyance sacrée destinée aux ancêtres. Cette croyance fait que la population craint les ancêtres et ne cesse de les honorer à travers le tsaboraha. De ce fait, elle économise non pas pour améliorer son quotidien ou pour investir dans d'autres activités génératrices de revenus. L'argent durement gagné par les ménages est investi dans le tsaboraha, car même si cette pratique oblige les ménages à faire des sacrifices, ils ne veulent passer outre cette coutume car cela est vital pour eux et constitue leur identité.

**CHAPITRE V : SURDOMINATION URBAINE ET LOGIQUE DE
REPRODUCTION SOCIALE**

Vue le statut de la commune rurale d'Ambodiriana et ses divers problèmes, les communes urbaines tend à exploiter cette localité en raison de ses problèmes. Et de ce fait cette localité subi la domination des communes ayant acquis une certaine avance.

**V. 1 : ABSENCE DE STRATEGIE LOCALE DE
DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL**

Dans ce sous chapitre, nous allons principalement nous consacré sur le manque ou bien la quasi inexistence des stratégies locales en vue d'un développement environnemental. Suite à notre enquête, nous avons jugé opportun de définir deux grandes lignes qui se portent principalement sur cette absence de stratégie locale :

V.1.1 : L'agriculture

Dans la commune rurale d'Ambodiriana, l'agriculture suit plus ou moins bien la croissance démographique. Mais pour faire face aux exigences croissantes de la société et pour renouer des liens avec elle, le monde agricole doit reconsidérer ses modes de productions, tout en essayant de concilier production (en qualité et quantité) et préservation des ressources. De ce fait, il s'avère très important d'adopter une stratégie locale en vue de préserver ces différentes ressources ce qui conduirait à un développement environnemental. Or lors de notre enquête, nous avons pu constater que malgré la richesse en matière de ressources de cette localité, aucune stratégie n'a été mise en place jusqu'à ce jour en vue d'un développement de la commune rurale d'Ambodiriana

V.1.2 : Mode d'acquisition du terrain

Tableau n° 15 : Renseignements sur le mode d'acquisition du terrain

Mode d'acquisition du terrain							
	Héritage	Don	Achat	Emprunt	Location	Autres	Total
Nbr	44	16	-	-	-	-	60

Source : enquête personnelle 2011

Comme nous le savons, l'agriculture est l'activité principale de la population d'Ambodiriana. De ce fait, la possession d'un terrain s'avère être indispensable car on ne peut cultiver sans cela.

Force est de constater, comme nous le montre le tableau ci-dessus, que l'acquisition de terrain agricole se fait de deux manières : il est soit reçu en héritage soit faisant l'objet d'une donation. Notons ici que cette part d'héritage ou ce don se transmet généralement lorsque l'individu receveur atteint l'âge de 18ans et se doit d'honorer la convention de la collectivité par le « Dina ».

16 sur 60 de nos enquêtés (3, 6, 11, 12, 15, 17, 18, 28, 29, 34, 40, 44, 49, 51, 56, 59) ont reçu leurs lopin de terre en tant que don ne faisant aucun objet de formalisation, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de document officiel stipulant cette donation car les parents eux même ne possèdent aucun titre foncier. Quant au reste de nos enquêtés ils ont tout bonnement hérité de leur terrain même si leurs parents sont encore en vie.

Ce qui différencie l'héritage du don est la suivante ; le premier dénote un caractère plus familial, étant donné qu'il est considéré comme un patrimoine familial, et donc doté d'un sens moral qui incombe à l'individu un certain devoir de respect tandis que le don en tant que cadeau ne porte pas essentiellement ces dits caractéristiques. Faisant l'objet d'offrande, le don ne possède aucune valeur morale pour le bénéficiaire. Dans ce sens le terrain peut être nu ou non, de sorte que celui qui reçoit est en droit de cultiver ce qu'il veut sans avoir l'obligation de poursuivre l'activité familiale en matière de production.

Un problème majeur réside dans cette commune, car presque tout les villageois ne possèdent pas un titre foncier. Ils ont eu l'habitude de se transmettre les terres de génération en génération sans se soucier des lois sur la propriété foncière. C'est donc un vrai problème et le plus malheureux c'est que des étrangers se disent déjà propriétaires de quelques hectares dans la commune rurale d'Ambodiriana et disposent même d'un titre foncier.

V.1.3 : Mode de production et utilisation des nouvelles techniques de production

Tableau 16 : Renseignements sur le mode de production et l'utilisation des nouvelles techniques de production

	Mode de production		Utilisation de nouvelle technique de production			Méthodes de conservation des produits	
	Traditionnelle	Autres	Engrais	Autres	Non	Stockage	Transformation
Nbr	60	-	5	-	55	59	6
Total	60		60			60	

Source : enquête personnelle 2011

Notre enquête nous à révéler que le mode de production utilisé dans la commune rurale d'Ambodiriana est le mode de production purement traditionnel. Par traditionnel nous entendons l'utilisation des matériaux basiques pour le travail de la terre, à l'instar de la bêche. Etant fortement ancré dans la poursuite de la tradition ancestrale, les paysans ont une certaine réticence quant à l'utilisation des techniques moderne sous peine de subir la colère de leur ancêtres. Cette croyance demeure jusqu'à aujourd'hui car suite a notre enquête, le Tangalamena ainsi que certains de nos enquêtés nous ont expliqués qu'étant donné que la terre appartient aux ancêtres, les paysans du fait de vénération de leur aïeul, n'osent pas faire appel aux nouvelles technologies, et continuent jusqu'à aujourd'hui à perpétuer ces anciennes méthodes.

Cependant, nous avons quand même pu voir qu'il y a quand même des paysans qui utilisent de nouvelles technologies c'est le cas de cinq (5) de nos enquêtés. Après questionnement, ils nous ont dit qu'ils passaient outre ces croyances car voulant améliorer leur récolte ils jugèrent nécessaire d'utiliser de l'engrais.

Nous tenons cependant à souligner que la pratique des méthodes de culture traditionnelle ne contribue pas à la préservation ainsi qu'à la protection des ressources naturelles, puisque le « tavy » (culture sur brûlis) faisant parti intégrante de ses pratiques traditionnelle endommage petit à petit le sol.

En somme, les pratiques dans cette localité dans la plupart des cas favorise la destruction de l'environnement, car même si nous savons que le sol de cette localité est fortement fertile, il s'avère quand même être important d'en prendre soin afin de pouvoir légués ces différents richesses aux générations future tout en préservant l'environnement avec la possibilité de l'effectivité' du développement. Notons que,

cette situation marque bien l'absence d'une stratégie locale en vue d'un développement environnemental.

- **Méthodes de conservation des produits**

Comme nous pouvons le voir sur le tableau, la majorité de nos enquêtés n'utilisent aucune méthode de conservation de leur produits. Seul six de nos enquêtés (6) procèdent aux transformations de certains produits cela afin de pouvoir les conserver le plus longtemps possible.

Tous ceux que nous avons pu enquêtés stock leurs produits non vendues lors des jours de marché. Cependant, ils n'ont pas de lieu précis ou de méthodes bien précises pour stocker leurs produits. Les paysans stockent leurs produits dans des emballages et ne procèdent à aucune transformation, ils les stockent parfois dans la maison ou bien en dehors, cela en fonction des produits. Comme par exemple, le girofle ainsi que les produits fruitiers sont placés dans la cour de la maison cela en raison du besoin d'air ainsi que d'humidité de ces produits. Tandis que les légumineuses, les tubercules et racines ainsi que les types de cultures industriels permanents sont stockés dans la maison. La raison en est que ces types de produits ne supportent pas l'humidité car étant une localité avec un climat tropical, les averses de pluies sont très fréquentes à Ambodiriana.

Cette pratique, nous affirme les paysans, leur permet de conserver les produits jusqu'à une durée de 20 jours au maximum pour les produits fruitiers. Pour la part des tubercules et des racines, leur temps de conservation peut durer jusqu'à 7 jours. Il en est de même pour le girofle. Pour le cas du café et du pois de cap, ces produits n'étant pas séchés ne peuvent être stockés que dans un laps de temps très minime. Hors, dans cette localité, seul un nombre minoritaire de paysans sèche ses produits en vue de pouvoir les conserver plus longtemps. C'est le cas de six de nos enquêtés (6) le reste quant à eux ne font que les stocker sans les transformer. Enfin, pour la cannelle et le cola, ces deux produits n'ont guère besoin d'être transformés pour pouvoir être conservés.

Nous pouvons ici remarquer à nouveau que l'absence de stratégie locale en vue de transformer ces diverses produits afin de pouvoir les conserver le plus longtemps possible handicap fortement cette localité. Le taux de rendement en matière agricole étant très élevé, la population ne se souci guère de préserver efficacement et durablement les produits d'où le gaspillage des ressources qui conduit peu à peu à l'épuisement de ses richesses.

V.2 : LOGIQUE PERIPHERIQUE COMME LOGIQUE DE SURVIE

En sachant que la commune rurale d'Ambodiriana est fortement handicapée par l'impraticabilité de ses routes et par la destruction du pont, la population de cette localité n'a alors d'autre choix que d'assurer leur survie en essayant de profiter au maximum les ressources dont ils disposent.

V.2.1 : Relation d'Ambodiriana avec la ville de Tamatave

La ville de Tamatave dépend beaucoup de la commune rurale d'Ambodiriana, car elle assure l'approvisionnement en produits des marchés de la ville. La majorité des produits qui circulent à Tamatave proviennent d'Ambodiriana alors que cette commune reste fortement handicapé. Cela ne devrait pas être le cas et pourtant la raison en est très simple, les personnes qui effectuent des profits dans cet échange fructueux sont les intermédiaires qui viennent se procurer les produits au sein de la commune à un prix très anodin et qui, ensuite les revendent à un prix deux fois plus élevés et parfois même plus du prix d'achat initial.

La population locale est victime du mauvais état des routes car à cause de cela, peu de voiture commune (taxi brousse) déverse sur cette localité empêchant alors le déplacement directe des paysans. De ce fait, ils n'ont d'autre choix que d'accepter les offres proposées par les intermédiaires. La forte concurrence entre les paysans d'Ambodiriana ne leur permet pas d'imposer un prix élevé aux acheteurs car ces derniers risquent de changer de fournisseur étant donné le taux élevé des produits au sein de la localité.

V.2.2 : Le circuit des produits d'Ambodiriana à travers la grande Ile

Au delà de la Région de Tamatave, les produits d'Ambodiriana circulent également à travers Madagascar mais surtout au niveau de la Capitale. En effet sur le marché d'Analakely par exemple (nous y avons effectué une descente) beaucoup sont les marchands qui assurent que leurs produits proviennent de la localité d'Ambodiriana.

Nous pouvons alors dire que la Commune Rurale d'Ambodiriana assure plus ou moins l'approvisionnement de produits dans plusieurs parties de l'Ile mais étant

désavantager, elle ainsi que sa population ne peuvent profiter de ses propres richesses ce qui s'avère être une vraie désolation.

V.2.3 : La logique de la population d'Ambodiriana

La commune rurale d'Ambodiriana comme nous l'avons dit auparavant est une communauté à vocation agricole. En ce sens, chacun a donc ses propres tâches quotidiennes, cela s'applique tout aussi bien lors du travail de la terre qu'au cours de la vie communautaire. Il y a donc bel et bien une forme de division du travail au sein de la commune, cela en fonction du statut de chacun, tout travail fournit est alors interdépendant.

La population d'Ambodiriana ayant conscience de leur situation c'est-à-dire de la difficulté d'accès au sein de leur commune se voit de rester dans leur état de simple paysans, mais à part cela, elle se voit mal de transformer ces produits brutes en produits finis car cela leur coutera en temps et en effort alors que les prix restent les mêmes. Elle se résigne alors à rester à son état de simple paysan sans penser à un élargissement de leur activité. A cause de tous ces entraves, mauvais état des routes, manque de volonté de la part des paysans, manque de moyen, la fertilité accrue du sol engendrant une quantité importante de produits, et leur situation géographique, les paysans adopter un raisonnement qui tend à écouler le maximum de produits à un prix vraiment maigre.

Il est donc important d'établir la remarque suivante, la compréhension de ce qui appartient à la relation marchande de ce qui ne lui appartient pas. Selon sa figure canonique la relation marchande des paysans d'Ambodiriana et les acheteurs présente une dimension d'objectivité, en ce sens que le prix est déterminé en fonction des propriétés de l'objet au regard de son usage actuel ou potentiel et non de ses caractéristiques. La formation du prix dépend uniquement de la balance du prix, qui a une tendance à se pencher vers l'acheteur, l'un à se dé-saisir et l'autre à s'approprier les biens échangé avec tout les avantages (moindre couts). En même temps cette relation marchande, toujours ici dans le cas d'Ambodiriana dénote quelque peu une connotation individualisant dans son fonctionnement. Car étant une localité que l'on peut qualifier de semi enclavé, la population de la commune ne peut qu'adopter une logique visant à écouler le maximum de produits à un coût très moindre, en vue d'assurer leur survie.

V.3 : DUALISME, MODERNISME MARCHAND / TRADITION IDENTITAIRE

Le nom de dualisme est donné à des doctrines suivant lesquelles on ne peut expliquer les choses en général, ou certaines catégories de faits, qu'en supposant l'existence de deux principes premiers et irréductibles. Le premier principe étant le modernisme marchand et le second la tradition identitaire.

La logique qui convient d'être expliquée ici est la suivante : entrant dans une ère de modernisme marchand, la population d'Ambodiriana adopte petit à petit la logique de l'économie du marché, même si il est vrai qu'elle a encore de gros effort à fournir. En effet, leur mode de fonctionnement économique leur oblige à fournir un grand nombre de travail afin de pouvoir par la suite honorer leur tradition dont principalement le « tsaboraha ».

V.3.1 : Le modernisme marchand

Le modernisme marchand est le fait que la population locale essaye à innover ou bien à améliorer leur mode de vente. En ce sens, les paysans ont certes effectués des changements, la mise en emballage des produits ainsi que l'instauration des trois jours de marché dans la commune témoigne de cela. Car étant victime de leur situation, les villageois adoptent une logique qui vise à réduire au maximum le coût de la production tant en effort, en temps de travail qu'en dépenses financière. Dans ce sens, les paysans cherchent à minimiser les couts de production tout en essayant d'augmenter au maximum leur profit. Moderniser pour la population locale d'Ambodiriana veut donc ici dire améliorer tout en gardant le model traditionnel dans ses pratiques. Certes ils ont innover dans le domaine de la vente de leur produit non pas dans les manières de les produire, il ya donc ici un semblant de modernisation.

V.3.2 : Tradition identitaire

Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, le « tsaboraha » que nous pouvons qualifier en quelque sorte de culte des ancêtres, conditionne la vie de la population de cette localité. Etant encore fortement ancré dans la tradition, la population de cette commune se voient être obligé de pratiquer ce rituel. La vie de chaque ménage de cette commune tourne donc autour de cette pratique, néanmoins le « tsaboraha », qui est une pratique spécifique des « Betsimisaraka », nécessite la dépense d'une somme d'argent très importante lors de sa pratique. En ce sens, les ménages issus de la commune rurale d'Ambodiriana se doivent donc de trouver tout

les moyens possibles afin de pouvoir effectuer le «tsaboraha», car c'est par le biais de cette pratique que les ménages dans cette localité justifient son statut.

V.3.3 : Lien entre le modernisme marchand et la tradition identitaire

Comme nous l'avons pu voir lors de notre enquête, nous avons constaté que pour la population de la commune rurale d'Ambodiriana, seul les pratiques coutumières primes. Tout tourne donc autour des pratiques coutumières dans cette localité, et en ce sens comme nous l'avons dit auparavant, la population d'Ambodiriana épargne de l'argent non pas pour améliorer leur condition de vie ou bien pour investir dans d'autre domaine, mais l'argent épargné par les ménages servira à actualiser leur pratique identitaire. La raison de cela en est que la population d'Ambodiriana ne voit pas l'intérêt d'investir dans d'autres domaines, car étant conscient de la fertilité de leur terre ainsi que de la richesse de leur localité en matière de produits, les paysans se satisfont de leurs avoirs tout en pratiquant le « tsaboraha » pour que leur ancêtres ne les punissent ou ne leur privent de ces richesses. De ce fait ils se contentent de bénéficier au maximum de ses avantages sans avoir l'aspiration d'innover réellement leur pratique agraire en vue d'exploiter ces richesses. La logique de la population de la commune rurale d'Ambodiriana face à son environnement se présente comme étant un handicap pour la population eux même, car ils n'aspirent pas à aller de l'avant en utilisant leur potentiel. Néanmoins, parler de développement pour cette localité n'est pas impossible, mais la mise en œuvre d'un projet de développement pour cette localité suppose de passer par plusieurs étapes tout en faisant en sorte que la volonté de changer proviennent réellement de la population.

Le travail sur le terrain est l'une des étapes les plus importantes lorsque nous réalisons un mémoire en sociologie c'est pourquoi, tout au long de cette deuxième partie, nous avons essayé de vous faire vivre une réalité que nous avons eu l'opportunité de côtoyer durant notre stage. Cette partie est l'essence même de ce mémoire car c'est de là que découle toutes les esquisses de réponse à la problématique que nous nous sommes posés tout au début de cette étude.

Cette partie a nécessité plusieurs heures de travail par rapport aux autres car il y avait tant à dire quant à la réalité que nous avons pu observer. De plus, les tableaux et les images qui illustrent cette deuxième partie ont exigé de minutieuse élaboration pour aboutir à ces résultats.

Bref, cette partie ainsi que la partie précédente sont alors des prologues à la suite qui clôturera ce mémoire, ainsi nous aboutirons aux analyses qui donneront de plus ample informations sur tous ceux qui a été dits.

**PARTIE III : PROSPECTIVE ET DYNAMIQUE
INTEGRATIVE ET POSITIVE A LA
MONDIALISATION**

Nous arrivons à la fin de ce mémoire, la troisième partie est certes la dernière étape à franchir avant de pouvoir conclure ce travail mais c'est une étape très importante étant donné qu'à travers ce chapitre nous allons effectuer la tâche rationnelle du chercheur après que ce dernier ait donné les fruits de son travail de terrain.

Nous avons alors décidé de vous faire part de nos perspectives à travers les chapitres qui suivront, ce sont des idées que nous avons essayé de mettre en relation avec les réalités que nous avons observé sur le terrain et que nous avons relaté à travers la partie précédente. Cependant, nous estimons que ces suggestions adoptent un caractère globalisant c'est-à-dire applicable à un grand nombre de communauté rurale à Madagascar. Certes, nous n'ignorons pas que la diversité à Madagascar ne rend pas universel nos proposition, mais généralement les problèmes sociaux sont souvent de même ordre et appel donc à une même réforme.

Dans un premier temps, nous allons nous focaliser sur la nécessité d'accès des sciences sociales au statut de leadership, en abordant le dualisme entre pouvoir traditionnel et pouvoir publique et aussi l'instauration d'une forme de décentralisation qui s'adapte aux réalités de la localité, et pour finir, nous allons parler de la nécessité d'une alliance de classe en vue d'adopter une logique partenariale.

Par la suite, nous allons parler de la mise en œuvre des stratégies de développement environnemental et la distribution des tâches en vue de mettre en pratique les suggestions que nous avons émises précédemment.

CHAPITRE VI : NECESSITE D'ACCES DES SCIENCES SOCIALES AU STATUT DE LEADERSHIP

Comme nous le savons, il est nécessaire d'entreprendre des changements au sein de la commune rurale d'Ambodiriana, ces changements se doivent donc de suivre une logique qui s'adapte aux réalités de cette localité. Dans ce chapitre, nous allons parler de la nécessité d'accès des sciences sociales au statut de leadership, car nous sommes les plus aptes à connaître et à élaborer les changements ainsi que les processus à appliquer dans les communes rurales tels qu'Ambodiriana.

VI.1 : ALLIANCE «TANGALAMENA» ET RECHERCHE DE DEVELOPPEMENT / RECHERCHE ACTION

Le développement de la commune rurale d'Ambodiriana, une commune à vocation agricole, dépend de la qualité de son environnement. La gestion de cet environnement, cheville charnière de son développement durable, implique une connaissance de la perception de sa population sur l'environnement. La population de cette localité vivant dans « une civilisation de bois » se doit d'être éduquée, cela en vue du développement de cette localité.

VI.1.1 : Statut du « Tangalamena »

Nous avons pu constater lors de notre enquête que la commune rurale d'Ambodiriana est difficile d'accès. L'isolement et l'enclavement de cette localité peut expliquer l'état d'esprit propre à cette société conservatrice. L'organisation sociale est de type traditionnel, la population participe aux obligations administratives et traditionnelles, leur village représente leur identité, ils y ont leurs repères. La commune rurale d'Ambodiriana regroupe plusieurs familles. Chaque famille dépend d'une lignée, chef patriarcal qui détient un pouvoir spirituel, fer de lance du dynamisme social. Tout événement social ou religieux doit être réalisé sous l'égide du « Tangalamena ». Il est chargé de conserver les us et coutumes, le respect des jours fady (Mardi et Jeudi), la division sociale de travail, les différents rites qui persistent toujours.

Le « Tangalamena » est celui qui dans la hiérarchie se place au dessus de tous, il est même plus considéré que les représentants de l'Etat. Le « Tangalamena » est un individu sacré car faisant partie de la lignée des rois, il a été choisit par le Zanahary (Dieu créateur) et sa sacralité lui confère un pouvoir légitime reconnu et accepté par tous. Et de ce fait, rien ne peut se faire sans l'aval du « Tangalamena », tout doit passer

par ce dernier et avoir son accord. C'est donc une personnalité très importante dans la mesure où la commune rurale d'Ambodiriana évolue encore dans une logique conservatrice.

VI.1.2 : Nécessité de l'alliance avec le « Tangalamena »

Comme nous pouvons le constater, le « Tangalamena » tient une place très importante dans la commune, il faut donc dans ce sens collaborer avec ce dernier lors de l'élaboration ainsi que lors de la mise en pratique de n'importe quel projet. Le défi est donc de garantir une participation active et effective du chef de village dans le processus de développement afin que ce dernier se mobilise : il devient ici un devoir de lui donner les moyens de définir les enjeux réels pour sa communauté afin de déterminer les stratégies qui leur permettraient d'améliorer leurs conditions de vie.

Il s'agit ici d'appliquer le principe du « Teny ierana » (la parole qui rassemble ; consensus) où chaque projet est soumis à discussion avec le « Tangalamena » avant toute prise de décision et mettre fin au « Teny midina ». C'est par le biais du « Tangalamena » que l'on pourra mobiliser la population locale, car en plus de la vénération de la population de leur chef, seul lui pourra mobiliser la population locale à faire quelque chose, et sans l'aval du « Tangalamena », la population de la commune n'oserait pas participer à n'importe quel projet. L'alliance avec le « Tangalamena », s'avère donc très important, car sans cela, la population locale ne prendrait pas part à tout éventuel projet de développement. Hors comme nous le savons, la participation de la population locale dans tout projet de développement favorise sa réussite. L'implication du « Tangalamena » comme personne ressource pourrait être une stratégie en vue de l'implication de la population dans le processus de développement de la commune rurale d'Ambodiriana.

L'alliance avec le « Tangalamena » suppose aussi que nous devons, lors de l'élaboration même du projet, concerter avec ce dernier, car étant une personne imminente et jouissant d'une autorité absolue, le « Tangalamena » peut nous aider à connaître les réels problèmes de la localité, et ainsi, trouver ensemble les éventuels solutions.

En somme, nous pouvons dire que l'alliance avec le « Tangalamena » est très importante dans la commune rurale d'Ambodiriana, car sans cela, la recherche d'un développement suivi d'une action n'aura pas lieu.

VI. 2 : DECENTRALISATION, DEMOCRATIE LOCALE ET PLANIFICATION

VI.2.1 : Forme de décentralisation adaptée à la commune rurale d'Ambodiriana

En terme plus simple, la décentralisation est le fait de transférer les responsabilités de l'Etat vers les collectivités locales. Ce transfert de responsabilité n'implique pas un désengagement de l'Etat dans la gestion de la collectivité locale, l'Etat même en donnant une certaine autonomie à la localité se doit de suivre ainsi que de contrôler les activités des dirigeants locaux, et cela par le biais de leur représentant à l'exemple du maire. Car comme nous le savons, le système communal en elle-même est une forme de décentralisation, ici il ne s'agit donc pas de créer une toute nouvelle forme de gestion de la localité, le but est d'intégrer la population locale dans les sphères de gestion de leur commune. Hors il est impossible d'intégrer toute la population locale dans les différentes sphères de l'administration de la commune.

Mais tout en restant dans la logique de décentralisation, il est ici important de procéder à une réforme administrative visant à réussir une décentralisation conforme à la culture locale, ce qui conduirait à une forme de démocratie populaire dans la gestion des affaires courante de la commune. Il s'agit d'opérer des changements au niveau de l'administration, en prenant en compte les diverses personnes imminentes au sein de la localité, cela en vue de l'obtention d'une forme de participation de la population dans la gestion de leur propre commune, cela sous la conduite des différents pouvoirs locaux. L'implication de la population dans le processus de gestion de la commune peut s'opérer par l'implication des diverses personnes clés dans certaines postes de responsabilités. La reconnaissance ainsi que la responsabilisation de ces derniers conduirait à une reconnaissance de la population du système communale.

VI.2.2 : Vers une démocratie locale

L'un des principaux buts de la décentralisation est l'instauration d'une démocratie locale afin de faire participer au mieux toutes les entités et surtout pour donner à la population l'occasion de prendre part aux affaires de leur localité.

Les organes administratifs centraux ne peuvent, par eux-mêmes, assurer l'accomplissement des tâches administratives en chaque point du territoire. Il faut alors des relais locaux à leur action. La décentralisation politique ou démocratique apparaît quand des pouvoirs et des ressources sont transférés à des autorités représentatives et responsables vis-à-vis des populations locales. Cette politique de démocratie locale

implique une approche participative dans le sens où la population devient en même temps acteur et bénéficiaire de toutes les actions au sein de leur localité. La décentralisation en ce sens facilite la marche vers une démocratie locale et à Madagascar cette politique est fortement encouragée par l'Etat.

La Commune rurale d'Ambodiriana fait partie de ces localités décentralisées qui disposent d'un côté des représentants du pouvoir central (Maire et Chef Fokontany) et de l'autre des représentants du « Zannahary » en l'occurrence ceux qui pratiquent le pouvoir traditionnel (Tangalamena). C'est ce qui diffère ces petites localités rurales des localités urbaines car dans ces derniers le pouvoir traditionnel n'a plus vraiment sa place alors que dans le cas d'Ambodiriana ceux qui détiennent ce type de pouvoir ont encore beaucoup d'influence et sont plus acceptés par la population.

VI.2.3 : But de la décentralisation

Il est difficile de parler de planification locale du développement sans s'arrêter sur le mouvement de démocratisation et de décentralisation. Ici nous allons donc nous orienter dans ce sens, car la recherche d'un projet de développement se doit de d'émerger de l'intérieur même de la localité en question.

L'instauration de cette forme de décentralisation adaptée à la commune rurale d'Ambodiriana s'avère donc être très important dans le but d'élaborer un projet de développement qui s'accorde aux réalités et qui serait réellement convenable pour cette localité. Cette tâche ne s'avère quand même pas être facile, car comme nous le savons, la planification d'un projet de développement ou bien de n'importe quel autre action de développement serait perdu d'avance sans une forme de consensus entre les deux pouvoirs existant au sein de la localité. La mise en place d'une forme de décentralisation qui s'adapte aux réalités de cette localité serait la marche la plus importante à effectuer avant toute forme de planification, si nous voulons instaurer une réelle forme de démocratie locale, il faut mettre en place des modes de gestion qui privilégiera l'Etat ainsi que les pouvoirs traditionnels déjà existants. En ce sens, toutes les entités entre en jeu lors de n'importe quel autre planification, car le peuple ainsi se retrouve de part la présence de leur patriarce dans les sphères de gestion de la commune et le pouvoir central quand à lui est représenté par le Maire qui est une personne élu. Etant conscient de leur implication aux sphères de gestion de leur propre localité, la population dans ce cas se sentirait responsable et participerait activement à tout projet de développement en apportant leur point de vue ainsi que leur opinion.

Nous pouvons donc dire, ici, que le principal but de la décentralisation est d'instaurer une forme de démocratie locale authentique qui fonctionne, car cela

implique une participation de la population dans les domaines de gestion de leur commune par le biais du « Tangalamena » et l'Etat travaillerait ainsi avec la population lors de l'élaboration d'un projet pour la localité. Parler de planification pour la commune rurale d'Ambodiriana serait irresponsable sans la mise en place d'un système qui serait efficace à l'instar d'une forme de décentralisation qui s'adapte aux réalités de la localité.

VI.3 : ALLIANCE DE CLASSE ET TRAJECTOIRE

PARTENARIALE

Dans ce sous chapitre, nous allons principalement nous focaliser sur la nécessité d'une alliance des classes sociales existantes au sein de la localité et cela en vue d'instaurer une logique partenariale.

Comme nous le savons, toute société inclut une hiérarchie plus ou moins visible, plus ou moins inégalitaire et plus ou moins reproduite dans le temps. Nous pouvons effectuer des stratifications sociales au moyen de différents instruments, dont les classes sociales. Leur existence témoigne des inégalités économiques, sociales, culturelles et politiques.

Une classe sociale est donc un groupe de grande dimension réunissant des individus partageant un ensemble d'éléments objectifs du fait de leur position dans la société. L'homogénéité relative des conditions de vie permet de rapprocher un ensemble d'individus pour définir une classe.

VI.3.1 : Réalité au sein de la Commune Rurale d'Ambodiriana

Dans la Commune Rurale d'Ambodiriana, comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, nous avons pu stratifier les ménages en trois catégories, et cela en fonction des avoirs de chaque famille. Cette catégorisation nous témoigne de la réalité au sein de cette localité. Malgré le fait que la population locale partage une même culture ainsi qu'un même système politique, les ménages se différencient quand même de par leur richesse. Nous pouvons ici dire qu'il existe des inégalités au niveau de l'économie de chaque ménage, et que montrant un semblant d'homogénéité, il existe quand même un fossé qui sépare les familles au sein de cette localité.

De ce fait, la différence qui existe entre chaque ménage implique le regroupement de la population en fonction de la classe de leur famille respective et cela inconsciemment. Le clivage qui sépare chaque famille entraîne la création de plusieurs petits groupes à l'intérieur même de cette commune. La différence engendre donc un

regroupement de ceux qui se ressemblent, implique ainsi une divergence au niveau des points de vue.

Lors de notre enquête, nous avons pu stratifier les ménages en trois classes bien distinctes. Les riches et les familles les plus démunies sont en nombre inférieur. Au milieu de ces deux classes, il y a la classe moyenne qui est en nombre supérieure. Il est ici important de mentionner que la stratification que nous avons effectuée est en lien avec les réalités existantes au sein de cette localité. De ce fait, cette grille est propre à la commune rurale d'Ambodiriran et n'est donc pas comparable avec la classe sociale des familles issue d'une autre localité.

VI.3.2 : La nécessité d'une alliance de classe au sein de la Commune Rurale d'Ambodiriana

Comme nous le savons, la Commune Rurale d'Ambodiriana ne s'étend pas sur un vaste territoire. Et de ce fait, cette localité ne compte pas un nombre important de ménages. Aussi, tout le monde se connaît. Ainsi, les différences sur le niveau de vie sont aperçues à travers les signes extérieurs. A cause de ces signes, certains se sentent inférieur par rapport aux autres et se mettent automatiquement dans la situation de suiveur plutôt que décideur. Tout comme les familles riches, les familles les plus démunies sont en nombre inférieur, et cela c'est par rapport aux familles issues de la classe moyenne. Cela implique donc que la classe moyenne détient un certain avantage sur les autres classes. Mis à part leurs avantages en matière financière qui ne s'écarte pas pour autant de celui des familles riches, ses avantages résident dans leur supériorité numérique.

Ce fait handicap la Commune Rurale d'Ambodiriana, car la différence économique de chaque ménage implique que la population n'est pas sur le même pied d'égalité, certains seront toujours plus avantagés que d'autres lors de n'importe quelle cellule de discussion. Cela se présente aussi comme étant une forme d'handicap pour la commune dans le sens où cette inégalité affecte la motivation de chacun à faire quelque chose et cela même pour le développement de leur localité. Car adoptant le statut de simple suiveur, certaines personnes ne sont pas motivées et voient cela comme une forme d'obligation avide de sentiment.

Il faut donc procéder à une forme de ré-amélioration des relations interpersonnelles au niveau de cette localité. Cela dans le but de trouver une forme de terrain d'entente entre les différentes classes existantes, afin que chaque individu se rallie en partageant

un même point de vue : celui de travailler ensemble et trouver ensemble des solutions à leur problème.

L'alliance de classe est très importante, car cela implique chaque ménage à travailler ensemble pour la même cause. Les différentes classes chercheront ensemble les moyens en vue d'améliorer les conditions de vie de chacun, ce qui conduirait au développement de cette localité. Nous pouvons ici dire qu'une alliance de classe crée une logique partenariale et qu'en ce sens il est plus facile d'instaurer des projets pour le bien être de la population et pour le développement de la localité. Car pour qu'il y ait développement, il faut impérativement instaurer une vraie démocratie locale afin que riches et pauvres se rallient et travaillent ensemble. Cette démarche embrasse donc la logique où il faut instaurer une décentralisation qui répond aux besoins de la Commune Rurale d'Ambodiriana en vue d'une conscience collective. Cette dernière, comme nous le savons, s'avère être très important car sans cela il serait difficile de parler de développement pour cette localité. Le but principal d'une alliance de classe est la recherche d'une forme de partenariat entre les classes existantes. Pour se faire, il faut organiser des réunions d'information pour sensibiliser chaque individu afin qu'il puisse adopter la logique de travailler ensemble pour avoir plus de chance de réussir qui s'illustre dans une des idéologies malgaches « ny firaisan'kina no hery » c'est à dire « l'union fait la force ».

**CHAPITRE VII : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE
ENVIRONNEMENTALE ET DISTRIBUTION DES TACHES**

Le développement de Madagascar, un pays à vocation agricole, dépend plus que n'importe quel autre pays, de la qualité de son environnement. Nous allons ici proposer des stratégies environnementales à entreprendre en vue du développement de cette commune.

**VII.1 : CADRE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE
LA COMMUNE RURALE D'AMBODIRIANA**

Puisque nous sommes en présence d'une commune rurale, nous estimons que pour élaborer un plan de développement destiner à cette localité, il faut tenir compte des ressources et potentialités de la commune. Il faut concilier ressource humaine et richesse environnementale. Et c'est dans ce sens que nous avons élaboré le plan ci-après.

Tableau n°17 : cadre stratégique de développement de la commune rurale d'Ambodiriana

Enjeux et défis à relever	Objectifs	Résultats attendus	Intervenants
Gestion durable des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> -Education environnementale -Protection de l'environnement -Transfert de compétence (GELOSE) -Exploitation des 2 rivières -Encadrement de proximité en matière de gestion des R.N 	Autonomie en matière de gestion des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> -Min concerné -Université -Population locale
Amélioration du milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> -Augmentation du nbr de personnel enseignant -Facilitation de l'accès à l'enseignement -Construction d'un lycée -Encadrement de proximité sur l'utilité de l'accès à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> -Augmentation du taux de scolarisation -Diminution des mariages et grossesses précoces 	<ul style="list-style-type: none"> -Min concerné -Université -Population locale
Amélioration du milieu sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> -Augmenter le nbr de personnel -Faciliter l'accès aux soins -Encadrement de proximité sur l'utilité de fréquentation de centre de santé en cas de maladies 	<ul style="list-style-type: none"> -Augmentation du taux de fréquentation des centres de santé -Diminution du taux de mortalité 	<ul style="list-style-type: none"> -Min concerné -Université -Population locale
Amélioration du mode de production	<ul style="list-style-type: none"> -Apprentissage agricole -Création d'une centre de formation agricole -Encadrement de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration de la qualité de la production -Augmentation des rendements agricoles (en termes d'année) 	<ul style="list-style-type: none"> -Min concerné -Université -Population locale
Augmentation du revenu de la population	<ul style="list-style-type: none"> -Formation sur la transformation des produits -Diversification des activités (artisanat, élevage,...) -Valorisation de la culture à travers l'écotourisme 	Amélioration des conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> -Min concerné -Université -Population locale
Renforcement de la liaison production / marché	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration du circuit de vente -Appuyer la localité dans le domaine de l'écoulement des produits -Partenariat entre région, localité et l'Etat -Valorisation des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> -Promotion des produits locaux -Ecoulement des produits locaux -Source de motivation pour les producteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> -Min concerné -Population locale

Source : recherche personnelle 2012

Dans tout projet de développement, il est important de définir les enjeux et défis à relever dans les localités cibles. Pour le cas de la commune rurale d'Ambodiriana, nous avons jugé opportun de définir quelques objectifs qui se présentent comme une forme de principes directeurs qui guideront les projets de développement. Cela permet de préciser les principales questions à résoudre au sein de la commune rurale d'Ambodiriana.

Les objectifs s'ajoutent aux enjeux et défis, cela permet de préciser la situation à laquelle nous souhaitons aboutir en matière de lutte contre la pauvreté au sein de cette localité. Ces finalités se fondent à la fois sur les réalités et les perspectives de développement à court et long terme, ce qui conduirait à un développement économique et social de la commune rural d'Ambodiriana.

Comme nous pouvons le constater, ces buts à atteindre répondent aux problèmes qui touchent à la localité. Cependant, la réalisation ainsi que l'effectivité de ces objectifs nécessitent un encadrement de proximité des ménages. Pour aboutir à un résultat, il faut la participation de plusieurs acteurs tout au long du processus à savoir l'Etat, l'Université, la population locale et les bailleurs de fonds.

L'Etat joue un rôle très important dans ce processus car c'est lui qui garantie la faisabilité de ce principe directeur. Il est le directeur exécutif de part ces différents ministères qui assurent l'effectivité de tout projet s'effectuant sur son territoire. L'Etat fait office d'intermédiaire entre la population cible et l'université dans la coordination des tâches de tout un chacun ainsi que pour obtenir un partenariat avec les bailleurs.

Pour se faire, l'intervention des universitaires est également un point essentiel dans le but d'orienter et d'encadrer les actions de la population cible. Notons que ces universitaires doivent également tenir le rôle de sensibilisateur afin d'informer la population ainsi que toute les entités concernées.

Enfin, la dernière entité et non des moindres, la population locale dans le sens où elle est la principale bénéficiaire de ce principe directeur et de ce fait, elle prend donc la place d'acteur participant réellement à la réalisation du projet de développement. Toutefois, l'action de la population locale se doit d'être réglementée pour rester dans une logique de réalisation de ce dit principe directeur.

VII.2 : SUBORDINATION DES INSTANCES PUBLIQUES A

LA PLANIFICATION

La volonté de décentralisation reflète un double objectif de démocratie et d'efficacité. Le pouvoir appartenant au peuple, il est normal que les décisions administratives concernant les problèmes régionaux et locaux puissent être prises sur les lieux et par les gens concernés, et non par des fonctionnaires lointains qui connaissent peu ou mal les problèmes de la base. Par ailleurs, la proximité géographique donne aux administrateurs décentralisés une meilleure connaissance de la situation, et donc une plus grande efficacité. Mais les décisionnaires locaux doivent cependant travailler avec le pouvoir central et doivent être formés.

VII.2.1 : La décentralisation comme forme d'autonomie locale

Comme nous l'avons déjà dit auparavant, mettre en place une forme de décentralisation qui s'adapte au contexte de la Commune rurale d'Ambodirina s'avère être très important. Cette décentralisation implique que le pouvoir central délivre une certaine autonomie à la localité quant au mode de gestion de leur Commune. En ce sens, la localité en question dispose d'une liberté de décision sur les actions à entreprendre car la population locale est l'entité la plus compétente pour élaborer des plans de développement. L'autonomie de la Commune Rurale d'Ambodiriana ne peut être assurée que par le seul effet de l'allègement des contrôles de l'Etat. La libre administration des collectivités doit s'accompagner des moyens suffisants pour assumer les attributions qui s'y rattachent dans la mesure où la gestion locale exige des compétences et des ressources proportionnelles pour la réalisation de leur autonomie. En réalité, la volonté de relancer la décentralisation correspond à une phase logique de renforcement des ressources humaines des collectivités de manière à ce qu'elles ne soient plus contraintes de toujours recourir aux services de l'Etat dans la mise en œuvre de la planification du développement local. L'autonomie consentie aux collectivités se présente comme une tentative de conciliation entre l'autorité des prérogatives de l'Etat et la liberté accordée par celui-ci aux collectivités. La répartition des compétences entre les collectivités et l'Etat conditionne donc le degré d'autonomie de chacun des niveaux des collectivités, mais force est de reconnaître que la réalisation de l'autonomie ne peut être que progressive par manque d'expérience en la matière même si la notion d'"intérêt direct" a été reconnue comme le vrai critère de répartition des compétences.

L'Etat doit accepter que les localités jouissent d'une certaine indépendance et respecter cette autogestion est une garantie d'une bonne décentralisation. La notion de décentralisation pour le cas de Madagascar reste encore à réaliser concrètement car même si l'Etat central ne cesse d'ériger des lois la dessus, cette politique est loin de s'appliquer comme il se doit. Il faut avouer qu'il y a encore une mauvaise gestion et surtout un partage inégal des compétences. Il est à noter que cette autonomie ne doit pas être prise au pied de la lettre, c'est-à-dire que la localité ne peut et ne doit pas avancer vers une logique où l'Etat sera totalement absent.

VII.2.2 : Le rôle de l'Etat dans la décentralisation locale

Comme nous le savons, la décentralisation a pour but d'améliorer l'effectivité de l'Etat. Cela implique donc qu'il délègue ou transfère certaines de ces responsabilités à une localité bien définie. Pour le cas de la Commune Rurale d'Ambodiriana, la coexistence de deux formes de pouvoir (pouvoir traditionnel/pouvoir public) implique l'instauration d'une forme de décentralisation où ces deux figures de pouvoir seraient représentés. La décentralisation se doit donc de s'adapter au contexte de cette commune. De ce fait, la décentralisation pour la Commune Rurale d'Ambodiriana repose sur deux traits essentiels : le transfert de compétences et le transfert des ressources de l'Etat à cette localité. Cependant, cette forme de transfert suppose à l'Etat ainsi qu'à la commune décentralisée de travailler ensemble, c'est-à-dire que la décentralisation est un système où l'on doit définir les termes d'un partenariat entre ces deux catégories d'acteurs.

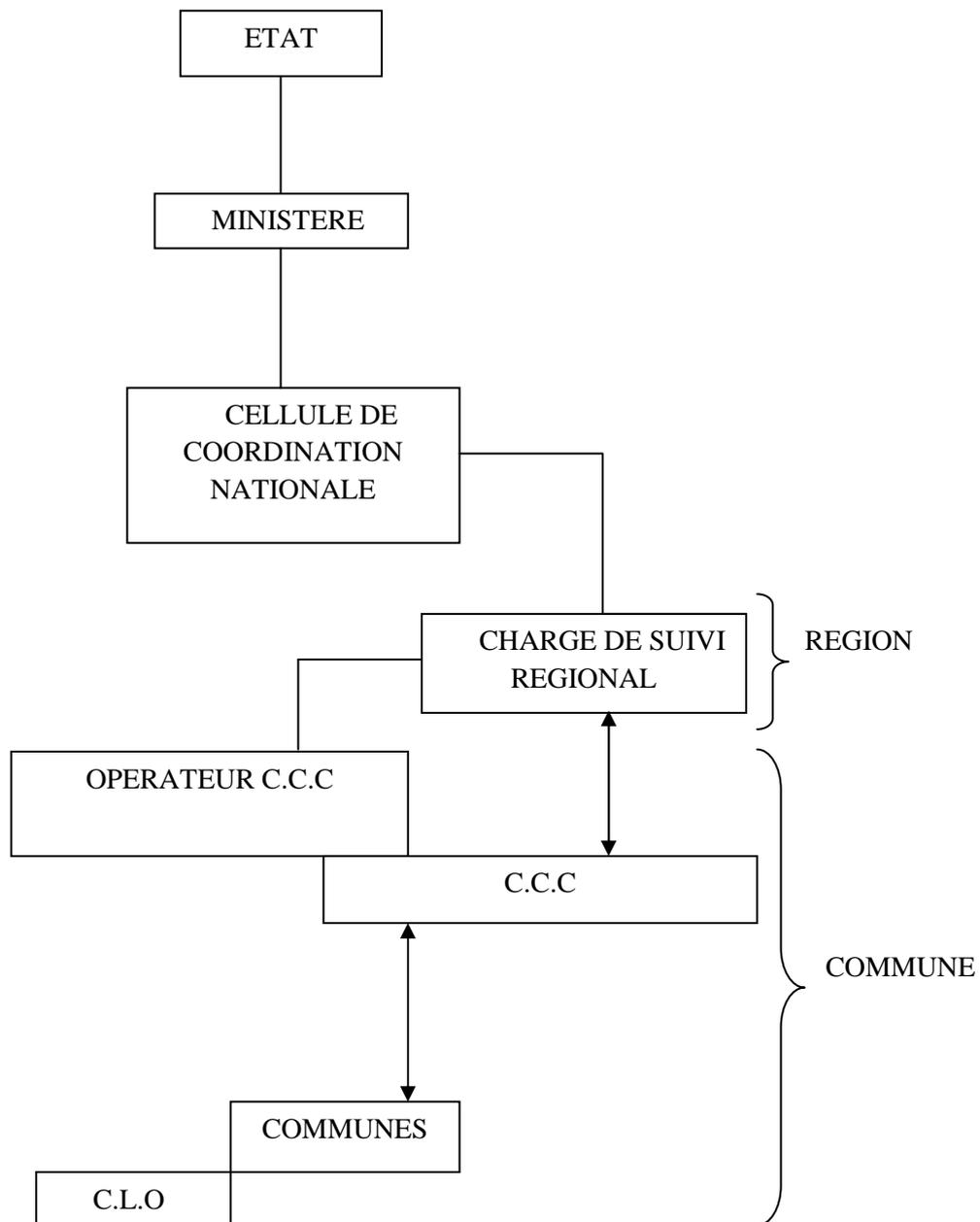
L'Etat étant le pouvoir central, se doit tout de même de subordonner chaque commune décentralisée lors des planifications. Il offre, par le biais des instances publiques, une assistance d'appui-conseil aux communes et assure un précepte de contrôle. Cela implique donc que l'Etat a l'obligation d'adopter de nouvelle forme d'administration dans le but même de subordonner les communes décentralisées comme le cas de la Commune Rurale d'Ambodiriana. De ce fait, en considérant le niveau de compétences des dirigeants locaux et les capacités limitées des services étatiques, il s'avère nécessaire que l'Etat met en place un dispositif où ce dernier et les communes décentralisées travailleront ensemble sur des projets de développement.

VII.2.3 : Mode de subordination de l'Etat aux communes décentralisées

Comme nous l'avons déjà dit précédemment, l'Etat est obligé de subordonner chaque commune décentralisée lors d'un quelconque plan de développement. L'Etat

ainsi que les communes décentralisées se doit donc de travailler ensemble, que ce soit au niveau de l'administration de la commune mais aussi et surtout lors de l'élaboration même des plans de développement.

Figure n° 03 : Représentation d'une forme de décentralisation



Source : Recherche personnelle

Légende :

C.C.C : Centre de Conseil Communal

C.L.O : Comité Locale d'Orientation

• **Au niveau des communes**

Comme nous pouvons le constater sur le schéma (page 73) nous pouvons voir qu'il existe plusieurs entités au sein même de la commune. Nous allons ici définir le statut ainsi que les rôles de ces différents organes.

- **Les Comités Locales d'Orientation (C.L.O)**

- **Statut :**

C'est un organe qui est sous la direction des communes

- **Rôles :**

- Incitent la population au niveau des fokontany à élaborer des plans de développement ;

- Assistent la population au niveau du fokontany lors de l'élaboration des plans de développement ;

- Intermédiaire entre les fokontany et les communes ;

- **Les Communes**

- **Statut :**

C'est une institution publique, sous la direction de l'Etat par l'intermédiaire des régions. Composé par le représentant de l'Etat et le pouvoir traditionnel pour le cas de la Commune Rurale d'Ambodiriana.

- **Rôles :**

- Coordonnent les planifications venant des C.L.O ;

- Tiennent compte des priorités ;

- Concertent avec les C.C.C lors de l'élaboration des plans de développement final.

- **Les Centres de Conseils Communales (C.C.C)**

- **Statut :**

Organes qui travaillent avec la commune mais sous la direction des régions. Composés par des agents émanant des organes régionaux ainsi que des représentants des communes.

- **Rôles :**

- Assurent l'appui-conseil aux Communes ;

- Forment les dirigeants des Communes dans le domaine de l'organisation, des planifications et de l'organisation de l'espace ;

- Accompagnent les Communes lors de l'élaboration des plans de développement ;

- Travaillent avec les C.S.R et avec les O.C.C.C.

- **Au niveau des régions**

- **Les Operateurs C.C.C**

- **Statut :**

Organes sous la direction des régions, composés par des agents nommés par les organes régionaux.

- **Rôles :**

- Evaluent avec les régions la faisabilité des plans venant des communes ;

- Suivent le déroulement des actions dans les Communes et les C.C.C;

- Jouent le rôle d'intermédiaire entre les C.C.C et les régions ;

- Assurent le contrôle des C.C.C des Communes et des Fokontany.

- **Les Chargés de Suivis Régionaux (C.S.R)**

- **Statut :**

Organes sous la direction des centres régionaux.

- **Rôles :**

- Evaluent la portée des planifications issues des Communes avec les responsables régionaux ;

- Orientent les C.C.C sur les actions à entreprendre au niveau des Communes ;

- Contrôlent les actions des C.C.C par le biais des O.C.C.C.

- **Les Cellules de Coordinations Nationales (C.C.N)**

- **Statut :**

Organe sous la direction des ministères, composé par des représentants des ministères et des régions.

- **Rôles :**

- Jouent le rôle d'intermédiaire entre les différents ministères et les régions ;

- Coordonnent les activités des ministères et de l'Etat lors des planifications émanant des Communes ;
- Evaluent avec les ministères l'effectivité des plans de développement émanant des Communes.
- Collaborent avec les différents ministères concernés par le plan de développement dans le but de mettre en place des stratégies afin de mettre en œuvre les différents projets de développement.

VII.3 : LES BAILLEURS DE FOND ET LES ONG DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

Lors de notre recherche, nous avons consulté l'outil internet afin de pouvoir dénicher quelles sont les définitions que l'on attribue aux bailleurs de fonds et aux ONG pour lancer notre sous chapitre sur ce point que nous considérons comme essentiels dans le sens où il n'est pas commode de parler d'un objet dont on ignore la signification réelle.

Pourtant, étant donné le contexte actuel de notre pays, il nous est impossible de finir ce mémoire sans évoquer le rôle des bailleurs de fonds et des ONG dans le processus de développement et c'est pourquoi nous avons fait des recherches allant dans ce sens pour évaluer quels sont les domaines d'intervention de ces deux entités et leur finalité.

La première distinction que nous avons pu faire est la suivante : les bailleurs de fonds sont en quelques sortes des investisseurs qui, ayant un capital, sont à la recherche d'un bon investissement afin de réaliser des projets tandis que les ONG sont généralement des Organisations à but non lucratif qui œuvrent dans le domaine social mais là où ils se rejoignent c'est que ce sont les bailleurs de fonds qui financent les ONG. C'est essentiellement les ONG alors qui travaillent sur le terrain grâce au capital financier fourni par les bailleurs de fonds.

VII.3.1 : Répartition spatiale des ONG et les domaines d'interventions

Les ONG sont réparties à travers les différentes régions de l'Ile même s'il est évident que la capitale Antananarivo reste la première région où le taux d'intervention

par habitant reste élevé : 40% des interventions sont à Antananarivo si la Capitale compte 30% de la population de l'Ile¹⁷.

A partir de son fichier, le service des ONG du Ministère de la Population ont fait les observations suivantes¹⁸ :

- les provinces les plus défavorisées ne sont pas celles où le taux d'intervention des ONG est le plus élevé : par exemple, la province de Tuléar est la plus pauvre avec, d'après la Banque Mondiale, 75 à 80% de la population en dessous du seuil de pauvreté,

- dans chaque province, les ONG sont presque toutes concentrées dans 5 Fivondronana: par exemple, sur la province d'Antananarivo qui compte 16 Fivondronana, 93% des ONG interviennent dans 5 d'entre eux. Sur l'ensemble du pays, 89% des ONG sont concentrés dans 30 Fivondronana (sur un total de 111). Bien sûr, les zones "délaissées" sont souvent très fortement enclavées (inaccessibles par des véhicules par exemple), car les ONG ont besoin d'un minimum d'infrastructures pour fonctionner et ne peuvent assurer à elles seules l'aménagement du territoire.

L'Etat malgache est engagé depuis une dizaine d'année dans un processus de libéralisation politique et économique, cela suite à une décennie de socialisme orthodoxe et d'économie ordonnée. L'Etat abandonne certaine de ses fonctions essentielles dans le domaine social (santé, éducation) d'où l'explosion des associations travaillant sous l'appellation ONG. De plus, la crise qui touche la grande Ile depuis plusieurs années incitent ces organisations à investir dans le domaine social.

Généralement, nous pouvons compter cinq secteurs d'interventions qui sont les suivants :

- Action sociale et assistance : œuvre caritative (distribution de vivres et effets vestimentaires, hébergement de groupes nécessiteux et vulnérables) ;
- Santé : traitement et soins (création de centre de santé, éducation sanitaire) ;
- Formation professionnelle : formation liée à la production à petit échelle ;
- Environnement : protection de la nature (reboisement, actions dans les aires protégées) ;
- Développement rural et communautaire : sensibilisation du monde rural, action au niveau des communautés villageoises ;

¹⁷Source : Ministère de la Population, Direction de la Population et du Redressement Social, Service des ONG.

¹⁸Source : Ministère de la Population, Direction de la Population et du Redressement Social, Service des ONG.

La participation des ONG au développement rural et communautaire nous intéresse tout particulièrement étant donné que la Commune où nous avons mené notre étude est elle-même une Commune Rurale. Le développement rural et communautaire est un sujet qu'il ne faut pas risquer de délaissier, surtout dans un pays comme Madagascar. Pourtant c'est un domaine encore négligé même si cette tendance est en voie de se modifier. Le problème se situe dans le fait que l'Etat malgache connaît depuis quelques décennies une dégradation économique qui se traduit par une paupérisation croissante de la population, surtout celle issue des milieux ruraux. Au dernier recensement, Madagascar dépasse les 12 Millions d'habitants en 2005 c'est une population jeune essentiellement rurale (78%)¹⁹. D'où la nécessité de se pencher sur cette tranche de la population qui évolue en milieu rural.

Pour le cas de la Commune rurale d'Ambodiriana, beaucoup reste à faire en matière de développement car le bilan de la situation actuelle est la suivante :

- Isolement de la commune liée à la dégradation des infrastructures routières ;
- Déscolarisation précoce des enfants à cause de l'insuffisance de CEG et l'absence Lycée ;
- Baisse des produits locaux d'exportation liés à la contraction de la demande sur le marché mondial (vanille, café robusta, girofle), à une diminution de la qualité, à une organisation de la collecte défavorable aux producteurs ;
- Faible efficacité des services de vulgarisation agricole due notamment aux pesanteurs administratives et au dénuement total de ces services en moyens de fonctionnement.

VII.3.2 : Les bailleurs de fonds et les ONG dans le processus de développement

Il est particulièrement important d'étudier tous les acteurs externes qui participent à leur manière au développement national. Les organismes multilatéraux, les donateurs bilatéraux, les ONG et les compagnies multinationales sont les principaux acteurs externes dont le rôle doit être étudié. Analyser tout ces acteurs de manière combiné s'avère être très importante car l'aide au développement a un impact significatif sur la prestation des services publics fonctionnellement équivalentes.

Ce qui devrait se faire, c'est que ces institutions internationales doivent respecter la population locale où elles vont intervenir, la prise en compte des réalités des localités se doit d'être la première priorité. De ce fait, l'Etat doit donc soumettre à ces

¹⁹ Source : Ministère de la Population, Direction de la Population et du Redressement Social.

institutions internationales les projets émanant des communautés, afin que ces derniers octroient des fonds ou contribuent au financement de ces projets. Les bailleurs ainsi que les ONG tiennent donc une place très importante dans le processus de développement d'un pays comme le cas de Madagascar, non seulement sur le soutien financier qu'ils octroient mais aussi et surtout sur la réalisation de ces plans de développement.

Pour le cas de la Commune Rurale d'Ambodiriana, l'Etat devrait travailler en parfaite collaboration avec ses entités internationaux en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population de cette localité. Car comme nous le savons le fond que l'Etat débourse ne permet pas la réalisation des projets de développement et c'est là que l'Etat se doit de trouver de l'aide auprès de ses entités internationales. La tâche des bailleurs ainsi que des ONG ici est donc non pas d'imposer des projets de développement, mais de collaborer avec l'Etat ainsi qu'avec la Commune Rurale d'Ambodiriana en vue de les soutenir dans leur perspective afin de réaliser ses plans de développement.

Cependant, les bailleurs de fonds ainsi que les ONG se doivent de contrôler ainsi que de suivre les actions à entreprendre pour qu'il y ait un résultat et pour que l'argent déboursé soit utilisé dans ce sens. De ce fait, ces entités internationales devraient collaborer avec l'Etat mais aussi et surtout avec la communauté cible comme le cas de la Commune Rurale d'Ambodiriana. Les bailleurs et les ONG devraient donc appuyer l'Etat mais aussi la commune dans le processus de développement tant au niveau social qu'économique.

Il faut noter cependant que les ONG suivent toujours un protocole préétabli par la communauté internationale, c'est-à-dire que pour chaque année, il y a un objectif commun que chaque pays bénéficiaire doit atteindre. Il ne suffit pas alors de faire des projets à l'aveuglette mais se renseigner quant aux stratégies imposées pour chaque année. C'est donc ici que les C.C.C. entrent en jeu en tenant le rôle d'informateur au niveau des localités et de porte parole au niveau des régions qui avise l'Etat sur les projets proposés par la population locale.

VII.4 : ENCADREMENT DE PROXIMITE DES RAPPORTS DE GENRE ET DE MENAGE

Dans ce dernier sous chapitre, nous allons nous orienter sur la nécessité d'un encadrement de proximité des rapports de genre et de ménage. La faisabilité de cela requiert donc la participation ainsi que le partenariat de plusieurs acteurs additionnés à

une réforme de l'enseignement divulguée par les différentes universités publiques à travers l'île.

VII.4.1 : La situation actuelle à Madagascar en matière de projet de développement

Il faut avouer que Madagascar n'est actuellement qu'un cimetière de projet victime de sa pauvreté. En effet, notre manque de moyen financier ne nous permet pas de prendre des décisions en matière des choix de projet étant donné que ces derniers sont directement imposés par les bailleurs de fond détenteur de moyens. Nous subissons alors les choix des intervenants internationaux alors que dans la majorité des cas, ces projets n'aboutissent pas faute d'incompatibilité de ces derniers avec le système de la société cible. Les instances publiques ne prennent pas le temps d'évaluer ces projets pour en déterminer les effets. Elles ferment tout simplement les yeux devant ses initiatives internationales hautement financés. De ce fait, l'incohérence de ces projets avec les réalités d'une communauté handicap la plupart du temps la réalisation de ses plans de développement.

VII.4.2 : Partenariat entre ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'enseignement universitaire

Dans une perspective de développement effectif et durable, l'utilisation rationnelle de l'environnement se révèle être une manière d'atteindre ce but.

Il faudra créer une forme d'alliance entre le ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et l'enseignement universitaire. Il faudra alors que l'Etat encourage et subordonne les recherches émanant des universités, afin que ces travaux deviennent des instruments qui participent réellement à la vie de la nation. Il faut arrêter de se contenter de remplir les bibliothèques et les centres d'études, pour que ces recherches aient un sens et un impact réel pour ne pas demeurer dans un domaine purement théorique.

Les projets de recherches, initiative des universitaires, doivent être mise en pratiques par les différents ministères concernés, car nous estimons que ces chercheurs détiennent le capital intellectuel requis pour la réalisation de ce qu'on appelle « le développement ». Nous estimons qu'il est nécessaire de regarder d'un nouvel œil ses projets de recherches initié par des acteurs nationaux, cela en vue d'estomper le boum des projets internationaux souvent incompatible avec les réalités culturelles, socio-

économique et politique à Madagascar. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance d'un partenariat réel entre les institutions publiques en l'occurrence les ministères et l'université. Cependant, un problème majeur fait entrave à ce partenariat car l'absence de moyen financier empêche l'aboutissement des projets nationaux. Etant donné que l'université est une institution publique, il est d'ordre qu'elle travaille avec l'Etat pour trouver des solutions aux problèmes qui subsistent actuellement à Madagascar. L'Etat se doit donc de collaborer avec les universités publiques, en vue de l'élaboration des plans de développement qui peuvent réellement s'adapter aux contextes des communautés cibles ce qui conduirait à l'effectivité de ces plans. Cependant, il faut entreprendre divers changements au sein même de l'enseignement universitaire en vue d'intégrer les recherches émanant des universités dans le processus de développement de notre pays.

- **Nécessité d'une réforme de l'enseignement universitaire**

L'avancement des connaissances se doit d'être mis à l'avant-scène dans le contexte où l'institution universitaire est un lieu accessible pour un plus large public. La coopération entre l'université, les professeurs et les étudiants devraient s'articuler à une collaboration avec des organisations communautaires, et des institutions publiques, ce qui conduirait à des initiatives de recherche qui permettraient une production et un transfert de connaissances.

Dans cette foulée, la création de centres, d'instituts et de laboratoires de recherche vient donner une mission innovatrice à l'université dans une perspective de développement des connaissances et de transmission des savoirs où les chercheurs et les acteurs sociaux sont amenés à travailler de plus en plus ensemble pour appréhender les mutations et les transformations sociales, historiques, économiques et politiques. C'est pourquoi, il est important de mettre en œuvre différents centres, instituts et laboratoires afin de pouvoir les exploiter, cela en vue d'entreprendre la réflexion et l'action en développement des communautés. Nous entendons par développement des communautés « une forme d'action collective structurée sur un territoire donné qui, par la participation démocratique des citoyens et des acteurs sociaux, cible des enjeux collectifs reliés aux conditions et à la qualité de vie. ». Même si le développement des communautés touche des dimensions économiques, environnementales et culturelles, c'est l'importance accordée à la dimension sociale qui a guidé le choix des ressources que nous avons retenues.

Les centres de recherche devraient regrouper les instituts, les laboratoires, les regroupements et les unités dédiés à l'élaboration et la concrétisation d'une démarche de recherche tant dans l'étude sociale empirique que dans la réalisation théorique fondamentale. La publication de cahiers de recherche, d'articles scientifiques ou d'ouvrages est une stratégie de développement des connaissances utilisées par de telles institutions. En ce qui concerne les sciences sociales, les centres de recherche devraient se spécialiser dans la recherche collaborative avec des organisations communautaires ou des institutions publiques. Les centres de recherche devraient donc être insérés dans l'institution académique, mais se présentent également sous la forme d'une institution privée ou parapublique qui s'associe à des partenaires académiques pour réaliser des recherches et des enquêtes de terrain. La sociologie, le travail social, la science politique sont les principales disciplines traditionnelles auxquelles devront faire référence ces centres de recherche.

Ces derniers permettraient un échange des connaissances, la concertation entre les chercheurs et la collaboration entre les organisations communautaires ainsi que l'Etat afin de leur apporter un soutien stratégique.

VII.4.3 : Nécessité d'un encadrement de proximité des rapports de genre et de ménage

Pour le cas de la Commune Rurale d' Ambodiriana, il est nécessaire de faire un encadrement de proximité des rapports de genre ainsi que de ménage.

La notion de genre s'avère être un outil conceptuel particulièrement délicat à manier. Outre la diversité de ses interprétations, cette variable est souvent difficilement isolable d'autres données qui, comme la catégorie socioprofessionnelle, l'origine ou encore l'âge, peuvent venir modifier ou amplifier les effets imputables aux identités ou rapports de genre. De même, nous devons toujours s'attacher à dissocier ce qui relève de données objectivables (comparaison de la situation des hommes et des femmes) et la façon dont les acteurs peuvent eux-mêmes mobiliser stratégiquement leur identité de genre dans certaines situations sociales. Le genre doit donc être à la fois pensé de façon relationnelle et dynamique, et resitué dans les contextes particuliers au sein desquels il peut interagir avec d'autres variables.

Le rapport des ménages viennent s'articuler à ce rapport de genre. Car en effet dans la Commune Rurale d' Ambodiriana, il existe cependant un écart entre chaque ménage existant au sein de cette communauté. Car comme nous l'avons déjà évoqué auparavant, nous avons pu catégoriser les ménages issus d'Ambodiriana en trois

classes bien distinctes. Des lors, notre principal souci n'est donc pas de trouver des solutions à ce que le genre humain ainsi que les différents ménages acquièrent le même statut. Notre objectif suit une logique où femmes et hommes travaillent ensemble en vue d'améliorer les conditions de vie des ménages et de réduire ainsi le clivage qui sépare les différences de classe au sein de cette localité. Pour se faire il faut procéder à un encadrement de proximité de la population au sein de cette localité. C'est là qu'entre en jeu les universitaires, car cette tâche leur revient vu qu'ils sont les plus aptes à octroyer cette encadrement. En vue du partenariat entre l'université et l'Etat, cette tâche s'avère être très important non seulement pour la Commune Rurale d'Ambodiriana mais aussi pour plusieurs localités de l'île. Car comme nous le savons il faut informer les gens en vue de les éduquer ce qui conduirait ensuite à un changement. Les étudiants devraient donc être dirigés à ce qu'ensuite ils pourront encadrer les populations issues des milieux vulnérables pour que ces dernières adoptent une logique qui tendrait vers une aspiration au changement.

- **Interdépendance entre environnement et population**

Nos investigations sur le terrain ont révélé combien les individus sont dépendants du milieu où ils vivent : milieu physique, environnement familial, environnement culturel, environnement économique et environnement social. Sa position dans la société malgache, ici représentée par la commune rurale d'Ambodiriana, est sans cesse reliée à son contexte environnemental.

La vie de la population D'Ambodiriana tourne autour de la capitalisation des ressources présentes dans leur localité. Par ailleurs, étant avantagé par la fertilité de leur sol ainsi que la diversité des produits présents dans cette localité, la population adopte alors une logique d'exploitation des ressources sans penser à investir dans d'autres domaines ni à mettre en œuvre des plans de sauvegarde de leur ressources. Donc, les ressources environnementales déterminent la logique de la population.

Nous pouvons dire également que les structures et les fonctions au sein d'un groupe sont construites en tenant compte de l'environnement géographique et culturel. Comme nous l'avons pu voir au sein de la Commune Rurale d'Ambodiriana, elle a son propre mode de gouvernement locale, comme la présence du Tangalamena, qui jusqu'à aujourd'hui reste le premier représentant de la Commune, au dessus du Maire et des Chef Fokontany. Nous avons également pu constater que la division du travail a été instaurée en tenant compte non seulement des besoins du groupe mais aussi de son environnement, et que rien n'est laissé au hasard.

Nous pouvons dire que la relation entre population et environnement est une relation qui existe réellement et qui ne peut s'estomper à travers le temps et l'espace.

A travers cette partie nous avons pu mettre en avant des perspectives que nous avons estimé susceptible de faire évoluer la situation de la Commune Rurale d'Ambodiriana tant au niveau de l'administration qu'au niveau de l'amélioration des conditions de vie de la population. Pour dire que nous avons essayé de survoler tout les domaines : politique et socio-économique. Certes la réalisation de cette tâche ne peut se faire que par le partenariat de plusieurs acteurs conscients des problèmes et aptes à les gérer, ce qui engendrerait alors une réforme sur tous les niveaux. Ce sont également des objectifs à long termes qui vont toucher la vie de plusieurs générations et qui appelle donc à la patience, à la tolérance et à une bonne collaboration de toutes les entités concernées.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de l'analyse que nous avons effectué, il apparaît que dans la mesure où le principal objectif est le développement de la Commune d'Ambodiriana dans le respect de son identité mais aussi en tenant compte des normes de développement reconnu. Nous avons décidé de suggérer à travers ce travail les quelques actions que nous pensons déterminant pour réaliser un développement rural, nous n'ignorons pas les obstacles majeurs qu'il faudra surmonter : crises politiques permanentes, problème socio économiques majeurs et un manque de responsabilisation de la population concernée. Mais entendons nous bien ce sont des obstacles surmontables et réaliser un vrai développement dans un pays comme Madagascar s'avère être très urgent et nous estimons qu'il est temps de considérer toutes les entités qui doivent prendre part à cette ascension de la Nation de la plus haute à la plus petite instance. Comment au sein d'un pays comme Madagascar nous pouvons arriver à un développement effectif et durable, en incluant tous les acteurs potentiels afin que ce développement soit une action collective qui profitera à tous ? Encore ne faut il pas poser dès le début que le but est une totale remaniement de la vie d'un Etat trop habitué à se voir parmi les pays classés comme les plus pauvres du monde.

Il ne faut alors pas désaltérer les effets de ce long processus, ni son ambition, quel qu'en soient les conséquences, car c'est un total bouleversement du système qui doit être géré en tenant compte de toutes les ressources dont dispose notre pays, et surtout en considérant sa population très diversifiée. Cependant grand nombre des populations des communes rurales reste très vulnérable malgré leurs richesses, comme le cas de la Commune Rurale d'Ambodiriana. C'est une localité où tant reste encore à réaliser étant donné les ressources locales. Force est de souligner, que l'état actuel de la commune reste à désirer lorsque nous tenons compte des capitaux que peuvent exploiter la population de cette localité.

Lorsque nous avons effectué notre travail sur terrain nous avons pu voir que cette localité est riche mais faute de connaissances et de savoir faire et aussi de la non considération étatique, les conditions de vie de la population laisse à désirer. Si la population est dotée de tout les instruments nécessaire, si chaque fonction est réaliser comme il se doit, si chaque entités prennent ses responsabilités et si l'on donne la possibilité à la population locale de participer activement à la vie de leur commune, il est certains que la situation prendra un autre tournant, non pas que tout sera fait en un jour mais nous trouverons petit à petit la lumière qui fera sortir la population de ce

tunnel de la pauvreté. Il faut mobiliser tous les groupes sociaux (hommes, femmes, jeunes) et rechercher avec eux comment il est possible de surmonter leurs conflits actuels qui sont secondaires par rapport au problème même de la survie de leur communauté. Si toutes les conditions nécessaires pour le développement de cette localité sont réunis, alors on peut espérer redresser la situation et voir les communes rurales malgache s'engager résolument sur la voie d'un développement durable qui seule peut sauvegarder leur avenir. Avec un encadrement de proximité, nous avons la conviction qu'ils sont prêts à s'engager dans cette voie, pour peu qu'ils trouvent en face d'eux des « cadres qui acceptent d'être leurs partenaires dans un dialogue permanent entre égaux », pour que chacun puissent apporter leurs expérience ainsi que leurs connaissances.

BIBLIOGRAPHIE

A : OUVRAGES GENERAUX

1. BARTEZ. A, Famille et agriculture, Economica, Paris, 1982,
2. DURKHEIM .E, Les règles de la méthode sociologique, PUF, 1894,
3. GUIDIERI. R, La Route des morts, Seuil, 1984,
4. JAVEAU. C, Leçon de sociologie, Armand colin, 1997
5. MENDRAS. H, Le changement social, Armand Colin, 1998,
6. PINTO. L, Pierre Bourdieu et la théorie du monde social, Albin Michel, Paris, 1998,
7. ROCHER. G, Introduction à la sociologie générale, tome 2, Seuil, coll. « Points », 1968,

B : OUVRAGES SPECIFIQUES

8. AUGE. M, Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort, Flammarion, Paris, 1977,
9. AMIN. S, La faillite du développement en Afrique et dans le tiers monde. Une analyse politique, l'Harmattan, 1993,
10. BARTHELEMY, D., 1999, Droits à produire, patrimoine d'entreprise et patrimoine paysan. Les droits à produire, entre valeur et non-valeur. Revue de Droit Rural,
11. BETTATI. M & DUPUY. P. M, Les Organisations non gouvernementales et le droit international, coll. Droit international, Economica, Paris, 1986,
12. BOURDIEU. P, « La Représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », in Actes de la recherche en sciences sociales, n° 36-37, fév.-mars 1981,
13. BOURDON. J, PONTIER. J. M & RICCI. J.-C, Droit des collectivités territoriales, P.U.F., 1987,
14. CLEMENT. F, To TJOELKER, Gestion stratégique des territoires (le cas du Rwanda), éditions l'Harmattan, collection « logiques sociales », Paris, 1992,
15. CLING. J. P, RAZAFINDRAKOTO. M, ROUBAUD. F (2003), « Les Nouvelles Stratégies Internationales de lutte contre la pauvreté » 2^{ème} édition, Economica,
17. COMPTE. J, Les communes malgaches, éditions de la librairie de Madagascar, collection des codes bleus malgaches, Antananarivo, 1963,
18. DROY. I, 1993 : Situation et évolution des organisations paysannes et rurales à Madagascar-GAO-64,

19. FARCY de H, L'Économie agricole, Paris, 1971 ; Espace rural, P.U.F., Paris, 2^e éd. 1980,
20. GAXIE. D, Le Cens caché, ibid., 3^e éd., 1993 ; La Démocratie représentative, Montchrestien, Paris, 4^e éd., 2003,
21. LEVI-STRAUSS. C, « Place de l'anthropologie dans les sciences sociales et problèmes posés par son enseignement », in Anthropologie structurale, Plon, Paris, 1958 ; « Le Champ de l'anthropologie », in Anthropologie structurale II, ibid., 1973,
22. MAUSS. M, Sociologie et anthropologie, P.U.F., Paris, rééd. 1989,
23. RAOELISON. R, La Culture malgache, Bull. Acad. malgache, vol. XIX, n° 2, 1971,
24. RAVELOSOA. R, 1996 : Les disparités économiques à l'heure de la décentralisation : une image régionale de la consommation des ménages en 1993/1994. Une analyse menée à partir des données de l'EPM- projet MADIO n°9637/E.
25. SABELLI. F, Le Pouvoir des lignages en Afrique, L'Harmattan, 1986,
26. TRICART. J, Écogéographie des espaces ruraux : contribution méthodologique au Programme international géosphère-biosphère, Nathan, Paris, 1994,
27. VIARD. A. M. & ZIEGLER. A., Habitat traditionnel dans le monde. Éléments pour une approche. Établissements humains et environnement socioculturel, U.N.E.S.C.O, 1983,

C : DOCUMENTS OFFICIELS

28. Le Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR) de la Région de Toamasina,
29. Le Plan National d'Actions Environnementales (PNAE),
30. Région Atsinanana, politique environnementale régionale, Prescription environnemental et plan d'action. 2006,
31. Ministère de l'environnement, des forêts et du tourisme. Office nationale pour l'environnement. Tableau de bord environnemental, région Atsinanana. 2008,
32. Plan de Gestion de Réseau National des Aires Protégées de Madagascar, MNP. 2001.

D : MEMOIRE ET THESE

33. DURKHEIM. E, De la division sociale du travail, Paris, 1893,

34. M. Laza ANDRIANIRINA, « Décentralisation et institutions publiques territoriales à Madagascar : processus et perspectives », Mémoire de master en administration publique, CYCLE INTERNATIONAL LONG PROMOTION Averroès Février 2000,

E : WEBOGRAPHIE

- <http://developpementdurable.revues.org/>; (Éditorial (Helga-Jane Scarwell) Rio+20, dépasser l'horizon de la conférence)
- <http://wikipedia.com/>; (Dynamique des populations)
- <http://www.environnement.gouv.sn/activites/dsrp.html/>;
- <http://www.populationenvironmentresearch.org/>;(programme international de recherche sur les interactions entre la population, le développement et l'environnement)
- <http://netguide.org/>;(structure-fonctionnalisme)
- [http://www.mesopartner.com.](http://www.mesopartner.com/)(local and regional economic development)

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	1
1- Généralités.....	1
2- Motifs de choix du thème et du terrain	1
3- Problématique.....	2
4- Objectifs.....	2
4.2 Objectifs spécifiques	2
5- Hypothèses	2
6- Méthodologie	2
6.1 Documentation	2
6.2 Méthodes d'approche.....	2
6.3 Techniques d'enquête.....	3
6.3.1 Techniques vivantes	3
6.3.2 Technique d'échantillonnage	3
6.3.3 Format des questionnaires.....	4
7- Problèmes rencontrés et limites	4
8- Plan global du document.....	4
CHAPITRE I : MONDIALISATION ET STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE	6
I.1 : STRATEGIE MONDIALE DE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	6
I.1.1 : L'essor des normes prudentielles	7
I.1.2 : La croisée des préoccupations d'environnement et de développement	8
I. 2 : STATUT EXCLUSIF DU PARC D'AMBODIRIANA.....	10
I.2.1 : Statut de l'Aire Protégée de Betampona	11
I.2.2 : Accessibilité et étendue de ressources dans la Réserve Naturelles Intégrale de Betampona	11
I.3 : ROLE STRATEGIQUES DE L'AIRE PROTEGEE.....	14
I.3.1 : Rôles économiques	14
I.3.2 : Rôles écologiques.....	15
I.3.3 : Rôles socio-culturels	16
CHAPITRE II : PERINISATION DU STATUT DOMINE DE PERIPHERIE	18
II. 1 : SITUATION D'AMBODIRIANA PAR RAPPORT A TAMATAVE VILLE	18
II.1.1 : DELIMITATION.....	18
II.1.2 : EVOLUTION ADMINISTRATIVE	18
II.1.3 : RENSEIGNEMENT D'ORDRE GENERAL.....	18
II. 2 : ELEMENT DE TOPONYMIE	19

II.2.1 : ORIGINE DU NOM « AMBODIRIANA »	19
II. 3 : CARACTERISTIQUE DE POPULATION.....	19
II.4 : AMBODIRIANA, FOURNISSEUR DE PRODUITS BRUTES BON MARCHE POUR TAMATAVE	20
CHAPITRE III : MODE D’EXPLOITATION ET DE RENTABILISATION DES RESSOURCES.....	25
III. 1 : OFFRES ENVIRONNEMENTALES ET TRAVAIL HUMAIN	25
III.1.1 : Les offres environnementales.....	25
III.1.2 : Le travail humain.....	27
III.1.3 : L’organisation du travail de la terre dans la commune rurale d’Ambodiriana	28
III. 2 : FORMES DE DIVISION DE TRAVAIL ET CIRCUIT DE REDISTRIBUTION	30
III.2.1 : Formes de division du travail	30
III.2.2 : Circuit de redistribution des produits	30
III. 3 : RAPPORTS DE GENRES ET OUVERTURE DU MENAGE A LA MONDIALISATION	33
III.3.1 : Rapports de genres au sein de la commune rurale d’Ambodiriana.....	33
III.3.2 : Ouverture des ménages à la mondialisation	33
CHAPITRE IV : VECUES ANTHROPOLOGIQUES DES SOCIETES LOCALES	36
IV. 1 : MOUVEMENT DE L’ORGANISATION SOCIAL VILLAGEOISE.....	36
IV.1.1 : Structure politique	36
IV.1.2 : Pouvoir traditionnel	36
IV.1.3 : Représentant de l’Etat	37
IV.2 ACTUALITE DES PRATIQUES IDENTITAIRES	37
IV.2.1 : Déroulement du Tsaboraha	38
IV.2.2 : Signification du « tsaboraha »	38
IV.3 : SANTE COMMUNAUTAIRE ET SCOLARISATION.....	39
IV.3.1 : Santé communautaire	39
IV.3.2 : Scolarisation.....	41
IV.4 : GLISSEMENT VERS LE MARIARCALISME ET LA THESAUURISATION	44
IV.4.1 : Basculement de la société vers le matriarcalisme.....	44
IV.4.2 : La thésaurisation.....	45
CHAPITRE V : SURDOMINATION URBAINE ET LOGIQUE DE REPRODUCTION SOCIALE.....	47
V. 1 : ABSENCE DE STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL.....	47
V.1.1 : L’agriculture	47
V.1.2 : Mode d’acquisition du terrain	47
V.1.3 : Mode de production et utilisation des nouvelles techniques de production	
.....	49_Toc334466161
V.2 : LOGIQUE PERIPHERIQUE COMME LOGIQUE DE SURVIE.....	51

V.2.1 : Relation d'Ambodiriana avec la ville de Tamatave.....	51
V.2.2 : Le circuit des produits d'Ambodiriana à travers la grande Ile	51
V.2.3 : La logique de la population d'Ambodiriana.....	52
V.3 : DUALISME, MODERNISME MARCHAND / TRADITION IDENTITAIRE	53
V.3.1 : Le modernisme marchand	53
V.3.2 : Tradition identitaire	53
V.3.3 : Lien entre le modernisme marchand et la tradition identitaire.....	54
CHAPITRE VI : NECESSITE D'ACCES DES SCIENCES SOCIALES AU STATUT DE LEADERSHIP	57
VI. 1 : ALLIANCE «TANGALAMENA» ET RECHERCHE DE DEVELOPPEMENT / RECHERCHE ACTION	57
VI.1.1 : Statut du « Tangalamena ».....	57
VI.1.2 : Nécessité de l'alliance avec le « Tangalamena »	58
VI. 2 : DECENTRALISATION, DEMOCRATIE LOCALE ET PLANIFICATION.....	59
VI.2.1 : Forme de décentralisation adaptée à la commune rurale d'Ambodiriana	59
VI.2.2 : Vers une démocratie locale	59
VI.2.3 : But de la décentralisation.....	60
VI.3 : ALLIANCE DE CLASSE ET TRAJECTOIRE PARTENARIALE	61
VI.3.1 : Réalité au sein de la Commune Rurale d'Ambodiriana	61
VI.3.2 : La nécessité d'une alliance de classe au sein de la Commune Rurale d'Ambodiriana	62
CHAPITRE VII : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE ET DISTRIBUTION DES TACHES.....	64
VII.1 : CADRE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE D'AMBODIRIANA	64
VII.2 : SUBORDINATION DES INSTANCES PUBLIQUES A LA PLANIFICATION	67
VII.2.1 : La décentralisation comme forme d'autonomie locale.....	67
VII.2.2 : Le rôle de l'Etat dans la décentralisation locale	68
VII.2.3 : Mode de subordination de l'Etat aux communes décentralisées	68
VII.3 : LES BAILLEURS DE FOND ET LES ONG DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT	72
VII.3.1 : Répartition spatiale des ONG et les domaines d'interventions.....	72
VII.3.2 : Les bailleurs de fonds et les ONG dans le processus de développement	74
VII.4 : ENCADREMENT DE PROXIMITE DES RAPPORTS DE GENRE ET DE MENAGE.....	75
VII.4.1 : La situation actuelle à Madagascar en matière de projet de développement.....	76
VII.4.2 : Partenariat entre ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'enseignement universitaire	76
VII.4.3 : Nécessite d'un encadrement de proximité des rapports de genre et de ménage..	78

CONCLUSION GENERALE	82
BIBLIOGRAPHIE	84
A : OUVRAGES GENERAUX.....	84
B : OUVRAGES SPECIFIQUES	84
C : DOCUMENTS OFFICIELS.....	85
D : MEMOIRE ET THESE	85
E : WEBOGRAPHIE	86

LISTE DES ABBREVIATIONS

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

ANGAP : L' Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées

MNP : Madagascar National Park

RNI : Reserve Naturelle Intégrale

PGC : Plan de Gestion de Conservation

RNM : Radio Nationale Malgache

CLS : Comité Locale de Sécurité

CSB II : Centre de Santé de Base Niveau II

EPP : Ecole Primaire Publique

CEG : Centre d'Enseignement de Général

CLO : Comité Locale d'Orientation

CCC : Centre de Conseil Communale

CRS : Chargé de Suivi Régional

OCCC : Opérateur de Centre de Conseil Communale

CCN : Cellule de Coordination Nationale

ONG : Organisation Non Gouvernementale

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau n°01 : Topographie de la R.N.I de Betampona
- Tableau n°02 : Rôle stratégique de l'aire protégée sur le domaine économique
- Tableau n°03 : Rôle stratégique de l'aire protégée sur le domaine écologique
- Tableau n°04 : Rôle stratégique de l'aire protégée sur le domaine socioculturel
- Tableau n°05 : Répartition par tranche d'âge de la population d'Ambodiriana
- Tableau n°06 : Renseignement sur le prix des produits au sein de la Commune Rurale d'Ambodiriana
- Tableau n°07 : Caractéristiques environnementales de la Commune Rurale d'Ambodiriana
- Tableau n°08 : renseignement sur les types de cultures existant au sein d'Ambodiriana
- Tableau n°09 : Résultat d'enquête au près des commerçants de Valpinson Tamatave I
- Tableau n°10 : Condition de vie des enquêtés
- Tableau n°11 : Fréquentation des centres sanitaires en cas de maladie
- Tableau n°12 : Enquêtés ayant recours à d'autres pratiques en cas de maladie
- Tableau n°13 : Les infrastructures scolaire
- Tableau n°14 : Renseignements d'enfants scolarisables et ceux scolarisés par ménage
- Tableau n°15 : Renseignements sur le mode d'acquisition du terrain
- Tableau n°16 : Renseignements sur le mode de production et l'utilisation des nouvelles techniques de production
- Tableau n°17 : Cadre stratégique de développement de la commune rurale d'Ambodiriana

LISTE DES FIGURES

Figure n°01 : Types d'habitation dans la commune rurale d'Ambodiriana vue de l'extérieure

Figure n°02 : Types d'habitation dans la commune rurale d'Ambodiriana vue de l'intérieure

Figure n° 03 : Représentation d'une forme de décentralisation

ANNEXES

Questionnaire d'enquête

Fiche d'enquête n° :

A : LOCALISATION ET IDENTIFICATION

A.1 : Localisation

- Q1. Région :
Q2. District :
Q3. Commune :

A.2 : Identification

- Q4. Sexe :
Q5. Age :
Q6. Statut matrimonial (fiankohonana) : Célibataire Marié(e) Veuf (ve)

Q7. Activité principale :

- Cultivateur Collecteur Artisan Exploitant forestier Commerçant
 Transporteur Salarié Exploitant minier Autre :

Q8. Activité secondaire :

- Cultivateur Collecteur Artisan Exploitant forestier Commerçant
 Transporteur Salarié Exploitant minier Autre :

Q9. Caractéristique de la famille :

- Famille fondatrice (tompon-tany) Vieille famille (valovotaka)
 Nouvelle famille (Mpihavy)

Q10. Niveau d'étude (fari-pahalalana) :

- Analphabète Primaire Collège Lycée Universitaire

Q11. Taille du ménage (isan'ny ankohonana) :

Q12. Nombre de femme :

Q13. Nombre d'homme :

B : CONDITION D'ACCESSIBILITE AUX BESOINS DE BASE

B.1 : Habitation

Q14. Catégorie de construction (karazan'ny trano) :

- Dure (rotsopeta) Précaire (hazo) Provisoire (vondro)

Q15. Nombre de pièces (isan'ny efitrano) :

B.2 : Education

Q16. Nombre d'enfants scolarisable (isan'ny ankizy tokony hianatra) :

Q17. Nombre d'enfants scolarisés (isan'ny ankizy mianatra) :

Q18. Causes du non scolarisation :

B.3 : Santé primaire

Q19. Fréquentez-vous des centres sanitaires pour visite médicale (manao fizaham-pahasalamana ve ianareo) : Oui Non

Q20. Fréquentz-vous des centres sanitaires en cas de maladie (mamonjy toeram-pitsaboana ve ianareo rehefa marary) : Oui Non

Q21. Si non, que faites-vous en cas de maladie ?

Automédication Consultation de tradipraticiens

B.4 Foncier (fananan-tany)

Q22	Nature	Maisons et cour	Champ de culture	Zone boisé	Terrain nus
Q23	Mode d'acquisition (a)				

(a) 1 : Don (fanomezana) 2 : Héritage (lova) 3 : Achat (novidiana)
4 : Emprunt (nindramina) 5 : Location (nofaina) 6 Autres (à préciser)

Q24. Possédez-vous des terrains avec titre foncier ? (manana tany misy titre foncier ve nareo ?) : Oui Non

C : SOURCE DE REVENU / FIDIRAM-BOLAN'NY TOKATRANO

C.1 Agriculture (fambolena)

Q25. Spéculation (karazam-boly) :

Q26. Prix de l'unité (vidin'ny iray) :

Q27. Prix du kilo (vidin'ny iray kilao) :

Q28. Prix du garaba (vidin'ny iray garaba) :

Q29. Prix du sac et de son contenance (vidin'ny iray gony sy ny lanjany) :

C.2 Autres activité que l'agriculture

Q30. Activité :

D : OUVERTURE DU MENAGE A LA MONDIALISATION

D.1 : Les infrastructures sanitaires

Q32. Présence d'infrastructure sanitaire de base : Oui Non

Si oui : WC Douche

D.2 : Possession de biens électronique de base

Q33. Est-ce que vous possédez des biens électroniques de base Oui Non

Si oui : TV Radio Autres (à préciser) :

D.3 : Utilisation de méthodes contraceptives

Q34. Utilisez-vous de méthodes contraceptives : Oui Non

Si oui, laquelle :

E : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

E.1 : Mode de production et utilisation de nouvelles techniques de production

Q 35. Mode de production :

Q36. Utilisation de nouvelles techniques de production : Oui Non

Si oui, lesquelles :

Q37. Comment stocker vous vos produits (ahoana ny fomba hitairizanareo ny vokatra) :

QUESTIONS POSES AUPRES DES VENDEURS DE PRODUITS DU MARCHE DE VALPINSON

Q1. Spéculation des produits vendus :

Q2. Origine des produits :

Q3. Mode d'appropriation des produits :

Carte de l'écorégion de l'Est



Source : Madagascar National Parks (M.N.P), Plan de Gestion du Réseau National des Aires Protégées de Madagascar (Plan G.R.A.P)

Ordonnance n°73-009

Portant structuration du monde rurale pour une maîtrise populaire du développement

Dispositions générales

Article 1- Le Fokonolona est une ou plusieurs communautés des personnes vivants dans une portion du territoire nationale appelé Fokontany. Il est doté de la personnalité morale.

Art.2 –Le Fokontany peut comprendre un village ou un groupe de village ou de hameau.

Art.3 – Le Fokontany constitue l'unité administrative et économique de base à l'intérieur de laquelle le Fokonolona exerce ce pouvoir et prérogative.

Art.4- Les fokonolona s'unissent pour constituer les Institutions suivantes :

- Le Firaisam-pokonolona
- Le Fivondronam-ponolona
- Le Faritany

Le "Fokonolona"

Art.5- Toute personne de nationalité malgache sans distinction de sexe, d'âge ou d'origine, fait obligatoirement partie du Fokonolona où il réside. L'appartenance à un Fokonolona est reconnue officiellement par l'inscription sur la liste de recensement de ce Fokonolona. En dehors du Fokonolona sur la liste duquel il est inscrit, tout individu a le droit de participer aux actes du Fokonolona du Fokontany où il possède des biens dont il est originaire.

Art.6- La délimitation géographique du Fokontany est constaté par acte réglementaire.

Les attributions du Fokonolona

Art.7- Le Fokonolona est responsable de son Fokontany. Il gère son patrimoine.

Il assure la tranquillité, l'ordre public, l'hygiène et la voirie de son fokontany. Il a pouvoir de conciliation et d'arbitrage dans le règlement des différends entre ses membres en matière civile.

Art.8 – Le Fokonolona décide et exécute des actions et des programmes économiques répondant aux intérêts de son Fokontany. Il participe à l'élaboration et à la mise en oeuvre de tout programme de développement de caractère nationale ou régional intéressant son Fokontany.

Art. 9 – Le Fokonolona dispose d'une caisse alimentée par le produit de ses activités, a réparation pécuniaire, les rachats de participation, les emprunts qu'il contracte, les dotations, les dons et lègues qu'il peut recevoir pour la réalisation de ces programmes. La gestion de cette caisse est du type commerciale et comporte un état prévisionnelle des recettes et des dépenses et un compte d 'exploitation (...)

Art.10 – Sous réserve des dispositions législatives contraires, le Fokonolona règle l'administration et l'exploitation des terres qu'il a mises en valeur (...)

Loi n° 93-005 portant orientation générale de la politique de décentralisation

(Extrait)

Des principes généraux de la décentralisation

Article premier- Le présente loi définit l'orientation générale de la mise en oeuvre de la politique de décentralisation qui s'inscrit dans le cadre de la politique générale de l'Etat en matière de développement économique et social. (...)

Art.3- Par la mise en oeuvre de la politique de décentralisation, l'Etat assure la promotion du développement national, régional et local par la recherche d'une plus grande intégration et d'une mobilisation de la population dans les actions de développement et par la responsabilité de celle-ci dans la définition et la réalisation de toute action à entreprendre.

A cet effet, l'Etat s'engage à mettre en place une réforme institutionnelle tant dans son organisation territoriale que dans ses structures centrales et à promouvoir une politique d'aménagement du territoire destinée à remodeler le territoire de la République en fonction des exigences fonctionnelles d'efficacité et des exigences du développement continu, participatif, équilibré et harmonieux.

Art. 4- Les collectivités territoriales décentralisées sont :

- Les Régions
- Les Départements
- Les Communes

La création et la délimitation des collectivités territoriales sont décidées par la loi. Elles sont dotées de la personnalité morale, de l'autonomie financière et garantissent, en tant que cadre institutionnel de participation effective des citoyens à la gestion des affaires publiques, l'expression de leur diversité et de leur spécificité. Elles s'administrent librement par des conseils élus au suffrage universel direct dans les conditions fixées par les lois et règlements.

Des critères de délimitation des collectivités territoriales décentralisées

Art.5- En application des dispositions de l'article 126 de la Constitution, la délimitation des collectivités territoriales doit répondre à des critères d'homogénéité géographique, économique, sociale et culturelle (...).

Art.6- Les modalités de mise en oeuvre des critères de délimitation visés à l'article 5 ci-dessus doivent notamment tenir compte:

- de la solidarité sociologique de chaque collectivité territoriale ayant une assise géographique qui implique la prise en considération des facteurs socioculturels, éléments déterminants pour susciter la participation de la population au développement régional,
- des facteurs physiques où l'étendue et la configuration géographique de chaque collectivité territoriale doivent être prises en considération avec les possibilités des communications ainsi que la concentration et les mouvements de la population. Ces considérations doivent s'inscrire dans le cadre de l'optimum dimensionnel afin de permettre la régionalisation du plan de développement et assurer une couverture administrative efficace.

Aspect de la vie religieuse et sociale dans la Commune Rurale d'Ambodiriana

- Culte des ancêtres

La séparation du naturel et du surnaturel, du monde des vivants et des morts est incertaine et toute vie des paysans Betsimisaraka est imprégné de cette crainte des esprits. La cérémonie la plus caractéristique des villaga Betsimisaraka est le « Tsaboraha ».

- Déroulement du « tsaboraha »

Trois orateurs entre en jeu lors du « Tsaboraha ». Le Tanagalamena, son adjoint, et les ancêtres concernés. Son adjoint informe l'assistance des raisons du « Tsaboraha ». Le Tangalamena invoque ensuite l'âme de l'ancêtre concerné puis entame les différentes phases de la cérémonie.

Vient ensuite l'abattage de bœuf, après, le Tangalamena en récitant une prière prélève quelque poil sur le garrot, la bosse, la tête du zébu, et les posent sur la tête de la famille à bénir.

Le Tangalamena avec la famille demande pardon aux ancêtres et l'autorisation de cultiver un champ. Ce n'est qu'après que les morceaux peuvent être distribué et consommer.

Dans un climat de fête, le zébu déjà écorché, le tombeau familiale ainsi que les os des ancêtres sont enduit de graisse, et un morceau de la tête du zébu et de la bosse (atso-atso) sont cuits et offert sur une assiette avec du riz aux ancêtres. Le toaka gasy coule abondamment durant les jours de fête et jusqu'à la remise en terre des corps des morts.

- Distribution de la viande

La langue, la rate, l'intestin, l'estomac, le foie, le cœur, la bosse, le poumon, l'oreille, les pattes arrière sont grillées et distribués aux invités, le reste est partagé entre les membres de la famille.

Notons ici que le nombre de bœuf tué au cours du tsaboraha détermine son durée. Et ainsi le statut social de la famille.viii

Tanindrazana - Fahafahana - Fandrosoana

LOI N° 2001/05

portant

CODE DE GESTION DES AIRES PROTEGEES

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté en leur séance respectivement en date du 26 juillet

2001 et du 07 août 2002, la loi dont la teneur suit:

TITRE I

Dispositions générales

CHAPITRE I

Définitions

Section 1

Des Aires Protégées

Article premier :

Une Aire Protégée (AP) est un territoire délimité, terrestre, côtier ou marin, eaux larges saumâtres et continentales, aquatique, dont les composantes présentent une valeur particulière et notamment biologique, naturelle, esthétique, morphologique, historique, archéologique, cultuelle ou culturelle, et qui de ce fait, dans l'intérêt général, nécessite une préservation contre tout effet de dégradation naturelle et contre toute intervention artificielle susceptible d'en altérer l'aspect, la composition et l'évolution.

Article 2 :

Les aires protégées peuvent être classées en trois catégories : la Réserve Naturelle

Intégrale (RNI), le Parc National (PN) et la Réserve Spéciale (RS).

Toutefois, d'autres catégories peuvent être créées autant que de besoin.

Article 3 :

La classification se fait en fonction de la valeur particulière des composantes des aires protégées et de l'importance du risque de dégradation naturelle ou artificielle auquel ces composantes sont exposées.

Une Réserve Naturelle Intégrale désigne une aire représentative d'un écosystème particulier dont le but est de protéger la flore et la faune dans un certain périmètre. Elle est placée sous le contrôle de l'Etat et ses limites ne peuvent être changées, ni aucune de sa partie aliénée, sauf par l'autorité compétente.

Un Parc National désigne une aire dont le but est de protéger et de conserver un patrimoine naturel ou culturel original tout en présentant un cadre récréatif et éducatif. Elle est placée sous le contrôle de l'Etat et ses limites ne peuvent être changées, ni aucune de sa partie aliénée, sauf par l'autorité compétente.

Une Réserve Spéciale est une aire créée principalement dans le but de protéger un écosystème ou un site spécifique ou une espèce animale ou végétale particulière. Elle peut désigner certaines autres aires protégées telles que la réserve de faune ou de flore, la réserve partielle, la réserve sanctuaire, la réserve des sols, des eaux, et des forêts. Elle est placée sous le contrôle de l'Etat et ses limites ne peuvent être changées, ni aucune de sa partie aliénée, sauf par l'autorité compétente.

Parmi les Réserves Spéciales, on distingue :

- “ la réserve de faune ” qui désigne une aire mise à part pour la conservation, l'aménagement, et la propagation de la vie animale sauvage, ainsi que pour la protection et l'aménagement de son habitat et dans laquelle la chasse, l'abattage ou la capture de la faune sont interdits, sauf par les autorités de la réserve pour un motif entrant dans leurs attributions ou sous leur direction ou leur contrôle, et où l'habitation et les autres activités humaines sont réglementées ou interdites.

- “ la réserve partielle ” ou “ sanctuaire ” qui désigne une aire mise à part pour la protection de communautés caractéristiques d'animaux sauvages ou pour la protection d'espèces animales et/ou végétales particulièrement menacées, notamment celles qui figurent dans les conventions internationales ratifiées par Madagascar, ainsi que pour la protection des habitats indispensables à leur survie, et dans laquelle tout autre intérêt ou activité est subordonné à la réalisation de cet objectif.

- “ la réserve des sols, des eaux, et des forêts ” désigne des aires mises à part pour la protection de ces ressources particulières.

Article 4 :

L'ensemble des aires protégées existantes et à créer relevant de la propriété de l'Etat et dont la gestion peut être confiée à un organisme autonome suivant la politique environnementale de l'Etat, constitue le réseau national d'aires protégées régi par la présente Loi.

Les textes législatifs ou réglementaires relatifs à chaque type d'écosystèmes ou secteur d'activités relevant des aires protégées demeurent applicables dans leurs dispositions non contraires à la présente Loi ; notamment, les aires protégées forestières restent soumises au régime forestier.

Article 5 :

Une aire protégée est constituée de deux zones, le noyau dur d'une part et la zone tampon d'autre part.

Article 6 :

Le noyau dur est une zone sanctuaire d'intérêt biologique, culturel ou cultuel, historique, esthétique, morphologique et archéologique, qui représente le périmètre de préservation intégrale.

Il peut, dès lors, être institué au sein des catégories d'aires protégées suscitées.

Toute activité, toute entrée et toute circulation sont strictement réglementées dans le noyau dur.

Article 7 :

La zone tampon est une zone jouxtant le noyau dur, dans laquelle les activités sont limitées pour assurer une meilleure protection de l'aire protégée et dont les modalités sont fixées par voie réglementaire.

Peuvent faire partie d'une zone tampon, notamment les zones d'occupation contrôlée

(ZOC), les zones d'utilisation contrôlée (ZUC) et les zones de service :

- la zone d'occupation contrôlée (ZOC) est une zone d'habitation des populations, à l'intérieur de l'aire protégée, et existantes antérieurement à sa création ; cette zone est soumise à des cahiers de charges dont le contenu et les modalités sont définis par voie réglementaire ;

- la zone d'utilisation contrôlée (ZUC) est une zone dans laquelle l'utilisation des ressources est réglementée et contrôlée ;

- la zone de service est une zone destinée à l'implantation des infrastructures touristiques, éducatives ou fonctionnelles de l'aire protégée.

Titre : **ENVIRONNEMENT ET DYNAMIQUE DE POPULATION (cas de la commune rurale d'Ambodiriana, District Tamatave II, Région Atsinanana)**

Présenté par: ANDRIATIANA Hery

Nombre de pages : 89

Nombre des références bibliographiques : 40

Nombre de tableaux : 17

Nombre figures : 03

Rubrique épistémologique : politique environnementale et population

Laboratoire : 04

RESUME

Les dynamiques de population interagissent fortement avec les processus environnementaux et de développement. Ces relations population, environnement et développement se doivent d'être établies dans le cadre du développement durable lorsque celui-ci est défini comme un processus de distribution équitable des ressources en vue de répondre aux besoins fondamentaux des populations. Ce présent document tient compte des conditions socio-économiques de la population de la Commune Rurale d'Ambodiriana mais également de leur environnement. Si actuellement la stratégie de développement durable proposée aux pays en développement intègre la dimension environnementale, il est ici très important de connaître réellement les problèmes issus de cette localité afin de pouvoir apporter des solutions qui peuvent s'adapter aux réalités locales et qui seraient effectives. Parler de développement pour la Commune Rurale d'Ambodiriana nécessite de mettre en œuvre des stratégies qui s'adaptent aux réalités de cette localité et de ce fait, la garantie du succès de ces stratégies impliquent la participation de plusieurs acteurs, puisque Madagascar est un pays à vocation agricole, composé majoritairement par des ruraux, faire participer ces entités locales dans le processus de développement s'avèrent être indispensable pour la marche de la grande île vers le développement.

ABSTRACT

Population dynamics interact strongly with environmental processes and development, the relationship among population, environment and development must be established within the framework of sustainable development, when it is defined as a process of equitable distribution of resources to meet basic human needs. This paper takes into account the socio-economic population of rural community but also their environment. If the current sustainable development strategy proposed for developing countries integrate the environmental dimension, it is very important to know here really problems from this locality sat hat in so order to provide solutions that can adapt to local realities and would be effective. Talk about development for the Ambodiriana rural community requires to implement the strategy that adapt to the realities of this locality and there before guarantee the success of these policies involve the participation of several actors, as Madagascar is an agricultural country, composed mostly by rural, these local entities to engage in the development process proved to be essential for the progress of the Big Island to development.

Mots clés : environnement, dynamique de population, développement, reproduction sociale, pauvreté, ressources naturelles, offre environnementale, logique de population, stratégie environnementale, stratégie de développement, milieu naturel, environnement social, environnement culturel, organisation communautaire, exploitation des ressources, agriculture.

Directeur de mémoire : Mr RANAIVOARISON Guillaume